N° 91-215-X au catalogue
ISSN 1911-2416

Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires (Population totale seulement)

2018

Date de diffusion : le 27 septembre 2018

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

La population selon l'âge et le sexe sera disponible le 13 décembre 2018.

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2016, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) et les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD), auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2016 à la date de l'estimation.

Les estimations démographiques par âge et sexe fondées sur les comptes du Recensement de 2016, rajustés pour le SDNR et les RIPD seront disponibles le 13 déce[illegible] 2018.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du Recensement de 2016.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

L'achèvement de cette publication et la diffusion des estimations démographiques annuelles reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques de la Division de la démographie.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Faits saillants 6
Analyse : Population totale 7
Méthodologie 21
Qualité des données démographiques 29
Notes explicatives pour les tableaux 39
Appendice A – Lexique 40
Appendice B – Sources et commentaires 43

Graphiques et figures

Graphique 1.1 Taux d'accroissement démographique, 1997-1998 à 2017-2018, Canada. 7
Graphique 1.2 Taux d'accroissement démographique, dernière période annuelle disponible, pays du G7 8
Graphique 1.3 Facteurs de l'accroissement démographique, 1997-1998 à 2017-2018, Canada 9
Graphique 1.4 Distribution de la population selon la province ou le territoire, 1er juillet 2018 10
Graphique 1.5 Taux d'accroissement démographique, 2016-2017 et 2017-2018, Canada, provinces et territoires 12
Graphique 1.6 Facteurs de l'accroissement démographique, 2017-2018, Canada, provinces et territoires 13
Graphique 1.7 Distribution des nouveaux immigrants selon la province ou le territoire, 1997-1998 à 2017-2018 14
Graphique 1.8 Migration interprovinciale selon la province ou le territoire, 2017-2018 15
Graphique 1.9 Plus importants flux migratoires interprovinciaux, selon la province ou le territoire d'origine et de destination, 2017-2018 16
Graphique 1.10 Taux d'accroissement démographique intercensitaire, 2006 à 2011 et 2011 à 2016, Canada, provinces et territoires 17

Tableaux statistiques

Tableau 1.1-1 Estimations annuelles de la population au 1er juillet, Canada, provinces et territoires - Population 19
Tableau 1.1-2 Estimations annuelles de la population au 1er juillet, Canada, provinces et territoires - Taux d'accroissement total 19
Tableau 1.1-3 Estimations annuelles de la population au 1er juillet, Canada, provinces et territoires - Accroissement total 19
Tableau 1.2 Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique - Canada 19
Tableau 1.3 Estimations annuelles des composantes de l'accroissement démographique - Canada 20
Tableau 1.4 Estimations annuelles des migrants interprovinciaux selon la province ou le territoire d'origine et de destination, Canada, 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 20

Faits saillants

- Au 1er juillet 2018, la population du Canada était estimée à 37 058 856 personnes, en hausse de 518 588 personnes au cours de la dernière année (2017-2018).
- Une telle augmentation n'avait pas été observée depuis 1956-1957 (+529 200), période qui était alors caractérisée par l'apogée du baby-boom et par l'accueil de plusieurs milliers d'immigrants hongrois.
- Le taux d'accroissement démographique du Canada de la dernière année de l'ordre de 1,4 % a été le plus important depuis le début des années 1990.
- En 2017-2018, la croissance démographique au Canada est demeurée la plus élevée des pays du G7.
- Le Canada n'avait jamais enregistré un accroissement migratoire international aussi élevé que celui de la dernière année (+412 747), dépassant le sommet de 320 750 observé en 2016-2017.
- Le nombre élevé d'immigrants (+303 257) ainsi que du solde des résidents non permanents[1] (+165 729) ont expliqué en grande partie l'augmentation rapide de la population canadienne.
- En 2017-2018, l'accroissement migratoire international a été responsable de plus des trois quarts (79,6 %) de l'accroissement démographique au Canada, et cette part augmente de façon quasi constante depuis le début des années 1990 (44,3 % en moyenne).
- Le taux d'accroissement démographique au cours de l'année 2017-2018 a été le plus fort au Nunavut (+2,2 %) et le plus faible dans les Territoires du Nord-Ouest (-0,9 %)
- Pour la première fois depuis 2000-2001, l'Ontario a affiché le taux d'accroissement démographique le plus élevé de toutes les provinces (+1,8 %), ex aequo avec l'Île-du-Prince-Édouard.
- Par rapport à l'année précédente, le taux d'accroissement démographique de 2017-2018 s'est accru dans les quatre provinces les plus peuplées du pays, soit l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta, ainsi qu'en Nouvelle-Écosse.
- Suivant deux années de perte, l'Alberta a recommencé à cumuler des gains migratoires interprovinciaux (+1 438). La province de l'Ontario enregistre quant à elle un accroissement migratoire interprovincial positif (+17 886) pour une troisième année consécutive.

1. Le solde des résidents non permanents est calculé en retranchant du nombre de résidents non permanents estimé en fin de période celui estimé en début de période. Les résidents non permanents peuvent se diviser en trois principales catégories : les détenteurs d'un permis de travail, les détenteurs d'un permis d'études et les demandeurs d'asile.

Analyse : Population totale

Pour la première fois, les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2016, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2016 à la date de l'estimation. Les données à partir de juillet 2001 ont également été révisées.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

Cette section présente les estimations de la population pour le Canada, les provinces et les territoires au 1er juillet 2018 et une analyse succincte des différentes composantes de l'accroissement démographique pour l'année 2017-2018. Ces estimations se fondant désormais sur le Recensement de 2016, la section se termine par une analyse succincte de l'impact du changement de base et des accroissements intercensitaires observés au cours des derniers cycles (voir l'encadré « Changement de base (2016) »).

La population du Canada continue de croître à un rythme soutenu

Au 1er juillet 2018, la population du Canada était estimée à 37 058 856 personnes, en hausse de 518 588 par rapport au 1er juillet 2017. Le taux d'accroissement démographique du pays se situait à 1,4 %[2], un niveau qui n'avait pas été observé depuis 1989-1990 (1,5 %). En nombre absolu, la croissance démographique du Canada (+518 588) de la dernière année a atteint un sommet inégalé depuis 1956-1957. À l'époque, le nombre annuel de naissances était parmi les plus élevés jamais observés, le pays étant à l'apogée du baby-boom, en plus de l'arrivée d'un nombre important de réfugiés hongrois[3].

Graphique 1.1
Taux d'accroissement démographique, 1997-1998 à 2017-2018, Canada

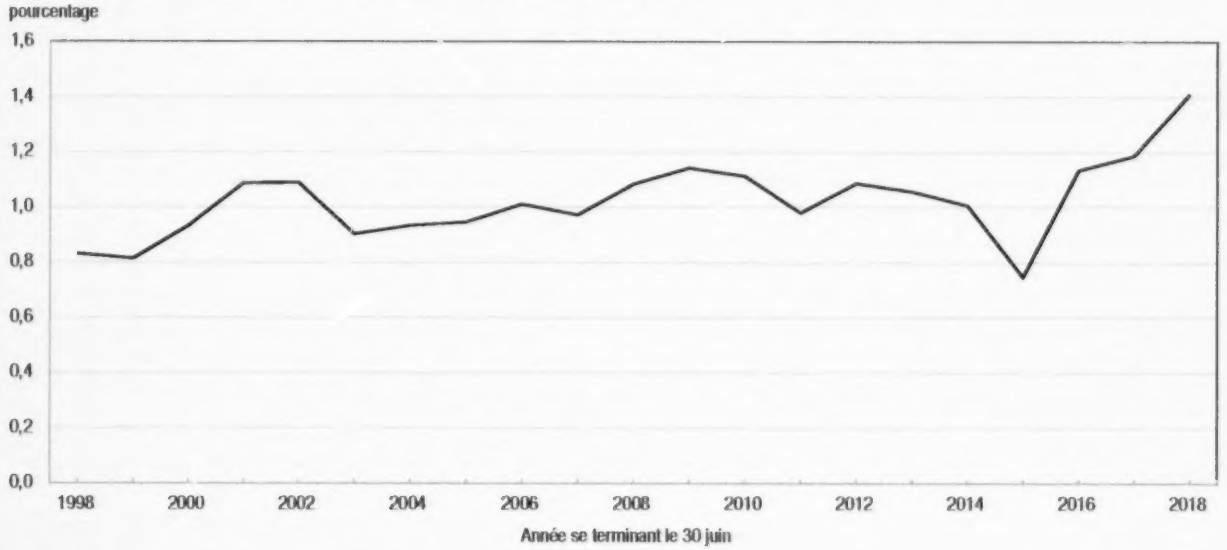

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

2. Pour le calcul des taux d'accroissement démographique, le dénominateur est la moyenne de la population en début et en fin de période.
3. La Hongrie a connu une révolution populaire en 1956, pendant laquelle le pays a connu une invasion de l'Union soviétique.

Le Canada enregistre la plus forte croissance démographique des pays du G7

Au cours de la dernière année, la croissance démographique au Canada est demeurée la plus élevée des pays du G7. En effet, le taux d'accroissement démographique du Canada était deux fois plus élevé que celui des États-Unis (+0,7 %), deuxième à ce chapitre. Le taux d'accroissement démographique du Canada était également de deux à quatre fois plus élevé que ceux de tous les autres pays du G7 ayant enregistré une croissance : le Royaume-Uni (+0,6 %), la France et l'Allemagne (+0,3 % chacun). Enfin, il contraste avec la baisse de la population observée en Italie et au Japon (-0,2 % chacun).

La croissance de la population du Canada n'était toutefois pas la plus élevée des pays industrialisés ; elle était, par exemple, légèrement inférieure à celles enregistrées en Australie (+1,6 %) et en Nouvelle-Zélande (+1,9 %)[4].

Graphique 1.2
Taux d'accroissement démographique, dernière période annuelle disponible[1], pays du G7

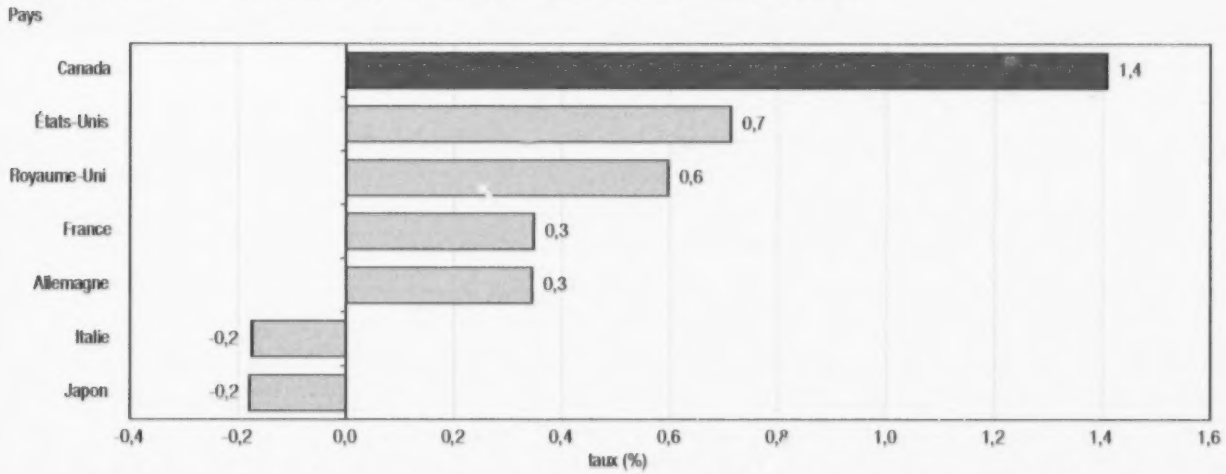

1. Pour le Canada, la période considérée va du 1er juillet 2017 au 1er juillet 2018. Pour l'Italie et la France, la période considérée va du 1er janvier 2017 au 1er janvier 2018 . Pour le Japon, la période considérée va du 1er octobre 2016 au 1er octobre 2017. Pour les États-Unis et le Royaume-Uni, la période considérée va du 1er juillet 2016 au 1er juillet 2017. Pour l'Allemagne, la période considérée va du 30 septembre 2016 au 30 septembre 2017.

Sources : Statistique Canada, Bureau fédéral de la statistique d'Allemagne, Bureau de la statistique nationale (Royaume-Uni), Bureau du recensement (États-Unis), Institut national de la statistique et des études économiques (France), Institut national de statistique (Italie), Bureau de la statistique du Japon.

La migration internationale explique la plus grande partie de l'accroissement démographique

À l'échelle nationale, la croissance démographique repose sur deux facteurs : l'accroissement naturel[5] et l'accroissement migratoire international[6], tandis que les estimations de la population des provinces et des territoires tiennent également compte de la migration interprovinciale.

Entre le 1er juillet 2017 et le 1er juillet 2018, l'accroissement migratoire international s'est établi à 12 747, soit le plus haut niveau jamais enregistré, et qui surpasse largement (par plus de 90 000 personnes) le dernier sommet de 320 750 enregistré l'an dernier.

Depuis 1995-1996, la migration internationale a toujours constitué le principal facteur de l'accroissement démographique au Canada. Au cours de la dernière année, plus du trois quarts de la croissance démographique provenaient de l'accroissement migratoire international (79,6 %), une contribution inégalée dans le passé. En

4. Sources : Bureau fédéral de la statistique d'Allemagne, Bureau de la statistique nationale (Royaume-Uni), Bureau du recensement (États-Unis), Institut national de la statistique et des études économiques (France), Institut national de statistique (Italie), Bureau de la statistique du Japon, Bureau australien de la statistique, Statistique Nouvelle-Zélande, calculs effectués par l'auteur. Les périodes de référence varient selon le pays : 1er juillet 2017 au 1er juillet 2018 (Canada), 30 juin 2017 au 30 juin 2018 (Nouvelle-Zélande), 1er janvier 2017 au 1er janvier 2018 (Italie, France), 31 décembre 2016 au 31 décembre 2017 (Australie), 1er octobre 2016 au 1er octobre 2017 (Japon), 30 septembre 2016 au 30 septembre 2017 (Allemagne), 1er juillet 2016 au 1er juillet 2017 (États-Unis, Royaume-Uni).
5. L'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et de décès.
6. L'accroissement migratoire international tient essentiellement compte de l'ensemble des mouvements entre le Canada et l'étranger menant à un changement de lieu habituel de résidence. Pour le calculer, il faut additionner l'immigration, l'émigration de retour et le solde des résidents non permanents et soustraire l'émigration et le solde de l'émigration temporaire.

comparaison, l'accroissement migratoire international expliquait en moyenne moins de la moitié (44,3 %) de l'accroissement démographique au début des années 1990.

Au cours de la dernière année, l'accroissement naturel s'est chiffré à 105 841 personnes, soit le niveau le plus faible enregistré au Canada[7], en raison d'un nombre de décès en croissance dû essentiellement au vieillissement de la population. En effet, l'accroissement naturel de 2017-2018 résulte de l'écart entre les 385 777 naissances et les 279 936 décès selon les estimations provisoires.

Graphique 1.3
Facteurs de l'accroissement démographique, 1997-1998 à 2017-2018, Canada

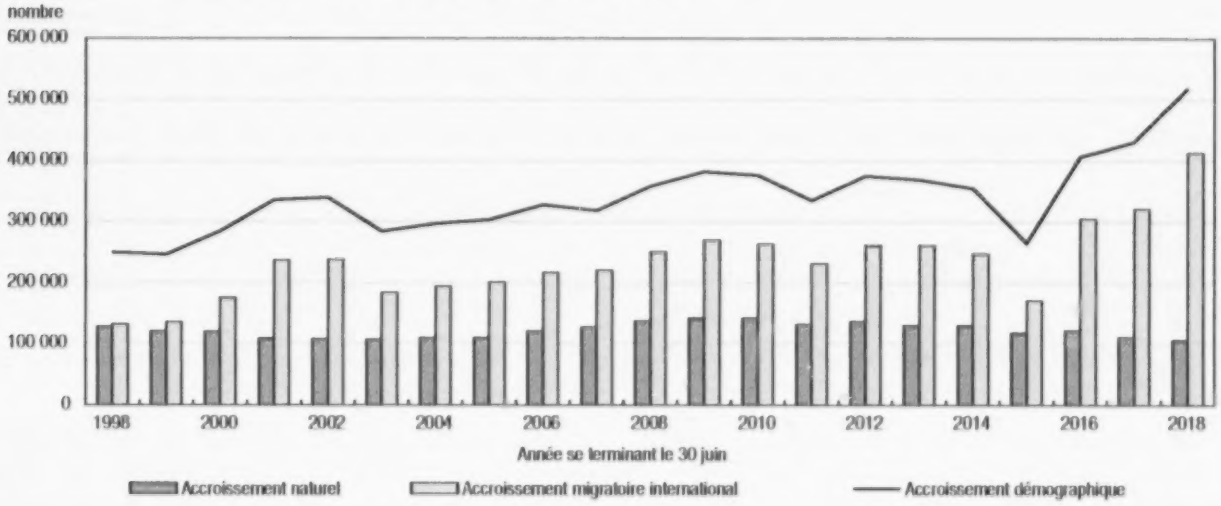

Note : Jusqu'en 2016 inclusivement, l'accroissement démographique n'est pas égal à la somme de l'accroissement naturel et de l'accroissement migratoire international car l'écart résiduel doit également être considéré dans le calcul.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

L'accroissement migratoire international atteint un sommet dans plusieurs provinces et territoires

Depuis le début de la période couverte par le système actuel de comptabilité démographique (juillet 1971), des niveaux jamais vus au chapitre de l'accroissement migratoire international ont été observés en Nouvelle-Écosse (+7 419), au Québec (+82 943), en Ontario (+192 679), en Colombie-Britannique (+55 457) et au Yukon (+429). La migration internationale était également élevée dans les autres provinces.

Le niveau sans précédent de la migration internationale au cours de la dernière année résulte de la conjonction d'une immigration forte et de l'arrivée d'un nombre important de résidents non permanents. D'une part, le Canada a reçu 303 257 immigrants au cours de la dernière année, ce qui représente le deuxième nombre le plus élevé pendant la période à l'étude de 1971 à 2018[8]. Ce nombre n'est dépassé que par le récent sommet enregistré en 2015-2016 (323 192 immigrants), période au cours de laquelle le Canada avait reçu de nombreux réfugiés syriens.

D'autre part, le nombre de résidents non permanents a augmenté de 165 729 au cours de la dernière année, par rapport à une hausse de 103 597 en 2016-2017. Cette augmentation est la plus forte observée au cours de la période à l'étude, soit de 1971 à 2018, et surpasse le sommet de 140 748 résidents non permanents enregistré en 1988-1989, période qui avait été marquée par l'entrée en vigueur de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada et du nouveau système d'octroi de l'asile. La dernière année a été marquée par une croissance importante (46,7 %) du nombre de demandeurs d'asile, en comparaison à une croissance de

7. Selon les données historiques remontant à 1921-1922.
8. La période visée par le système actuel de comptabilité démographique débute en juillet 1971.

14,3 % des détenteurs de permis de travail et 18,6 % des détenteurs de permis d'études. Cependant, la part des demandeurs d'asile constituait 21,3 % du nombre de résidents non permanents en 2017-2018, contre 40,0 % pour les détenteurs de permis de travail et 39,0 % pour les détenteurs de permis d'études[9].

Les variations et les tendances relatives à l'accroissement migratoire international peuvent être influencées par divers facteurs. D'une part, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est appelé à réviser régulièrement la fourchette définissant les niveaux d'immigration, conformément au cadre donné par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)[10]. La hausse récente du nombre d'immigrants est d'ailleurs cohérente avec les niveaux fixés par IRCC[11]. D'autre part, le nombre de résidents non permanents peut fluctuer en fonction des contextes économique et politique au Canada et ailleurs dans le monde. Les résidents non permanents peuvent se diviser en trois principales catégories : les titulaires d'un permis de travail, les titulaires d'un permis d'études et les demandeurs d'asile. Pour les deux premières catégories, le contexte économique des pays d'accueil et d'origine, de même que les orientations de certains programmes canadiens et dans les provinces et territoires peuvent induire une hausse ou une baisse de leurs effectifs. Quant aux demandeurs d'asile, leur nombre peut varier particulièrement selon le contexte politique de leurs pays d'origine, mais aussi selon certaines décisions prises au Canada. Enfin, les tendances au chapitre de l'émigration sont particulièrement liées au contexte économique interne et externe.

Plus de quatre Canadiens sur cinq vivent dans quatre provinces

Au 1er juillet 2018, plus de 32 millions de Canadiens (86,4 %) résidaient dans quatre provinces : l'Ontario (38,6 %), le Québec (22,6 %), la Colombie-Britannique (13,5 %) et l'Alberta (11,6 %). L'Ontario demeure la province la plus populeuse au pays, avec 14 322 757 personnes. Comptant 8 390 499 personnes, le Québec est la deuxième province la plus peuplée au pays, suivi de la Colombie-Britannique (4 991 687) et de l'Alberta (4 307 110).

Graphique 1.4
Distribution de la population selon la province ou le territoire, 1er juillet 2018

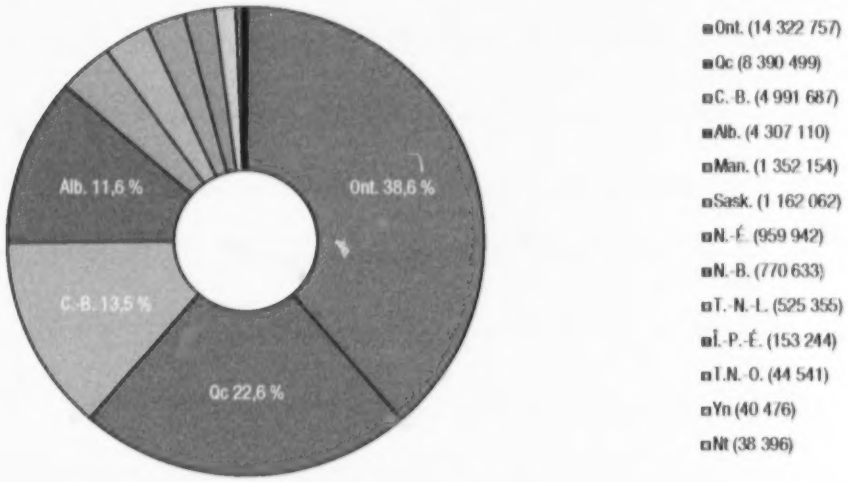

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

9. Calculs de l'auteur. Pour l'exercice des estimations, les données d'IRCC exprimées en permis ou demandes sont transformées en détenteurs ou demandeurs.
10. La LIPR d'IRCC définit trois principales catégories d'admission des immigrants au Canada : le volet des immigrants économiques, le volet de la réunification familiale et le volet des réfugiés. À ces trois volets s'ajoute une dernière catégorie, celle des autres immigrants, incluant par exemple les autres cas humanitaires; très peu d'immigrants sont toutefois admis à ce titre.
11. Les niveaux d'immigration sont fixés par IRCC sur la base d'années civiles (1er janvier au 31 décembre). Toutefois, les estimations démographiques annuelles sont présentées sur la base d'années censitaires (1er juillet au 30 juin).

La croissance démographique s'accélère de nouveau en Alberta, et s'intensifie dans les trois plus populeuses provinces

En Alberta, l'intensité de l'accroissement démographique a été une fois de plus à la hausse en 2017-2018 après quatre années de ralentissement. En effet, la province a enregistré une croissance démographique de 1,5 % au cours de 2017-2018, comparativement à 1,1 % l'an dernier.

En Ontario, une situation différente était observée alors que la province a enregistré le taux d'accroissement démographique le plus élevé depuis 28 ans, se chiffrant à 1,8 % en 2017-2018. De plus, le taux d'accroissement démographique de l'Ontario a surpassé celui de l'Alberta pour une deuxième année consécutive, ce qui n'avait pas été observé depuis 1988-1989. Ce renversement de tendance découle en partie de la transition vers un accroissement migratoire interprovincial positif en Ontario, mais négatif ou faible en Alberta depuis les trois dernières années. De plus, l'accroissement migratoire international s'est accéléré en Ontario au cours des deux dernières années, alors qu'il a montré un ralentissement en Alberta.

Au Québec, il faut remonter à 1988-1989 (+1,3 %) pour observer un taux d'accroissement démographique supérieur à celui enregistré au cours de la dernière année (1,1 %), et ce grâce à une migration internationale plus importante qu'à l'époque.

En Saskatchewan (+1,0 %), la croissance démographique en 2017-2018 figurait parmi les deux plus basses dans les 12 dernières années, en raison surtout de pertes migratoires interprovinciales plus importantes. Le portrait était similaire du côté du Manitoba (+1,2 %), à l'exception qu'une plus forte migration internationale a permis d'atténuer davantage les pertes migratoires interprovinciales.

Par ailleurs, la croissance démographique de la Colombie-Britannique (+1,4 %) en 2017-2018 figurait parmi les plus basses dans les sept dernières années, en raison surtout de gains interprovinciaux d'ampleur moindre.

Selon les estimations démographiques provisoires, Terre-Neuve-et-Labrador (-0,6 %) était la seule province à avoir enregistré une diminution de sa population au cours de la dernière année, et ce pour une deuxième année consécutive. Cette décroissance suit six années de croissance sous la barre des 1 %. Dans les autres provinces de l'Atlantique, la croissance de la population est demeurée positive et au-delà de la moyenne des 10 dernières années, se situant à 1,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard, à 1,0 % en Nouvelle-Écosse et à 0,5 % au Nouveau-Brunswick. Notamment, la migration internationale a été plus importante en 2017-2018, et la Nouvelle-Écosse a enregistré des gains du côté de la migration interprovinciale alors qu'elle était souvent négative dans les dernières années.

Finalement, dans les territoires, le Nunavut (+2,2 %) a affiché la plus forte croissance démographique au Canada, suivi de près par le Yukon (+2,1 %). Dans le cas du Nunavut, une forte fécondité explique l'importante croissance, alors que le Yukon a enregistré un sommet en termes de migration internationale. À l'opposé, la population des Territoires du Nord-Ouest a diminué de 0,9 % en 2017-2018, en raison d'importantes pertes migratoires interprovinciales.

Graphique 1.5
Taux d'accroissement démographique, 2016-2017 et 2017-2018, Canada, provinces et territoires

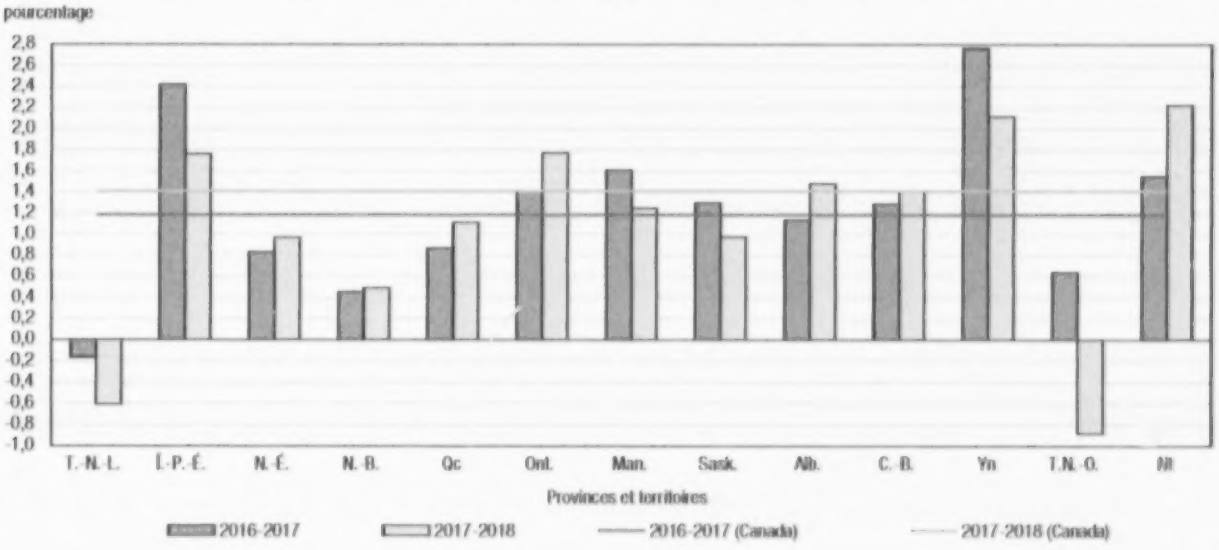

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

L'accroissement migratoire international représente le principal facteur de la croissance démographique de toutes les provinces

Selon les estimations démographiques provisoires, davantage de décès que de naissances ont été dénombrés dans toutes les provinces de l'Atlantique, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, l'accroissement migratoire international constituait l'unique source de la croissance de la population du Nouveau-Brunswick et le principal facteur de celle de la Nouvelle-Écosse, puisque l'accroissement migratoire interprovincial y était aussi positif. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'accroissement migratoire international (+0,2 %) n'a pas suffi à freiner la décroissance attribuable à un accroissement naturel négatif (-0,2 %) et à des pertes migratoires interprovinciales (-0,7 %).

L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique étaient les seules provinces où chacun des trois facteurs de l'accroissement contribuait positivement à l'augmentation de la population. De plus, en Ontario et en Colombie-Britannique, la majorité de la croissance de la population provenait de l'accroissement migratoire international. En Alberta, la croissance naturelle et la croissance migratoire internationale contribuaient à parts égales à l'accroissement démographique de la province.

Au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, une part importante de l'accroissement démographique était attribuable à la migration internationale, et dans une moindre mesure à un accroissement naturel positif. Par ailleurs, ces provinces ont enregistré des pertes migratoires interprovinciales.

Dans les territoires, notamment en raison des niveaux de fécondité plus élevés, l'accroissement naturel représentait une source plus substantielle de la croissance démographique. L'accroissement naturel du Nunavut (+1,9 %), de loin le plus élevé au Canada, expliquait la majeure partie de la croissance de sa population. Dans les Territoires du Nord-Ouest, un accroissement naturel élevé (+0,9 %) et un accroissement migratoire international positif (+0,3 %) étaient toutefois contrecarrés par un accroissement migratoire interprovincial considérablement négatif (-2,0 %). Le Yukon était le seul territoire à présenter un taux d'accroissement migratoire international (+1,1 %) supérieur au taux d'accroissement naturel (+0,5 %).

Graphique 1.6
Facteurs de l'accroissement démographique, 2017-2018, Canada, provinces et territoires

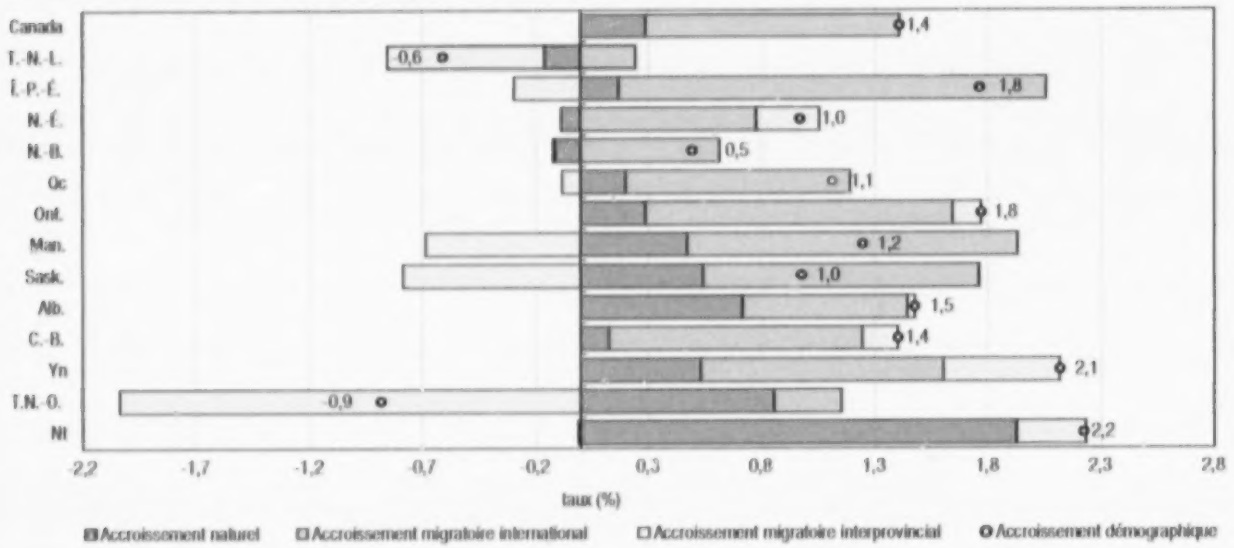

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Une part croissante d'immigrants s'installe en Ontario

L'Ontario a attiré 43,7 % des nouveaux immigrants en 2017-2018, après une relative période de stagnation autour de 37 % dans les trois années précédentes au profit des provinces des Prairies. Au cours de la dernière année, 22,4 % des immigrants se sont établis dans l'une des trois provinces des Prairies, une proportion en baisse par rapport à celle de la période précédente (27,2 %). Tout de même, cette proportion était presque trois plus élevée que celle observée il y a 20 ans (8,4 % en 1997-1998). Quant au Québec, la part des nouveaux immigrants s'y établissant en 2017-2018 a baissé pour s'établir à 15,8 % par rapport à 19,5 % en 2016-2017.

> L'estimation du nombre d'immigrants par province et territoire repose sur la province ou le territoire d'intention de résidence, tel que colligé par IRCC. Ceci s'applique également pour le calcul de la croissance migratoire internationale et de l'accroissement démographique des provinces et des territoires.

Au cours de la dernière année, la part des immigrants reçus par l'Ontario (43,7 %) dépassait largement son poids démographique (38,6 %). Avec un écart moindre, il en était de même pour chacune des provinces de l'Ouest du Canada ainsi que l'Île-du-Prince-Édouard. La proportion des immigrants reçus par les provinces de l'Atlantique (4,2 %) est demeurée pratiquement inchangée par rapport à la période précédente (4,1 %). Il s'agit néanmoins d'un niveau deux fois plus élevé qu'il y a 20 ans (2,0 % en 1997-1998).

À l'exception de la Saskatchewan, de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador, toutes les provinces ont vu leur nombre de résidents non permanents augmenter à un rythme sans précédent en 2017-2018. Entre autres, le Québec a affiché un gain de 43 989 résidents non permanents, un niveau sommet toutes années confondues. L'Ontario a également enregistré une valeur parmi les plus élevées au chapitre de l'augmentation du nombre de résidents non permanents (+85 695). Il en était de même pour la Colombie-Britannique, avec un gain net de 25 474 résidents non permanents. Les provinces de l'Atlantique (sauf Terre-Neuve-et-Labrador), le Manitoba et le Yukon ont eux aussi enregistré un nombre sommet de résidents non permanents.

Graphique 1.7
Distribution des nouveaux immigrants selon la province ou le territoire, 1997-1998 à 2017-2018

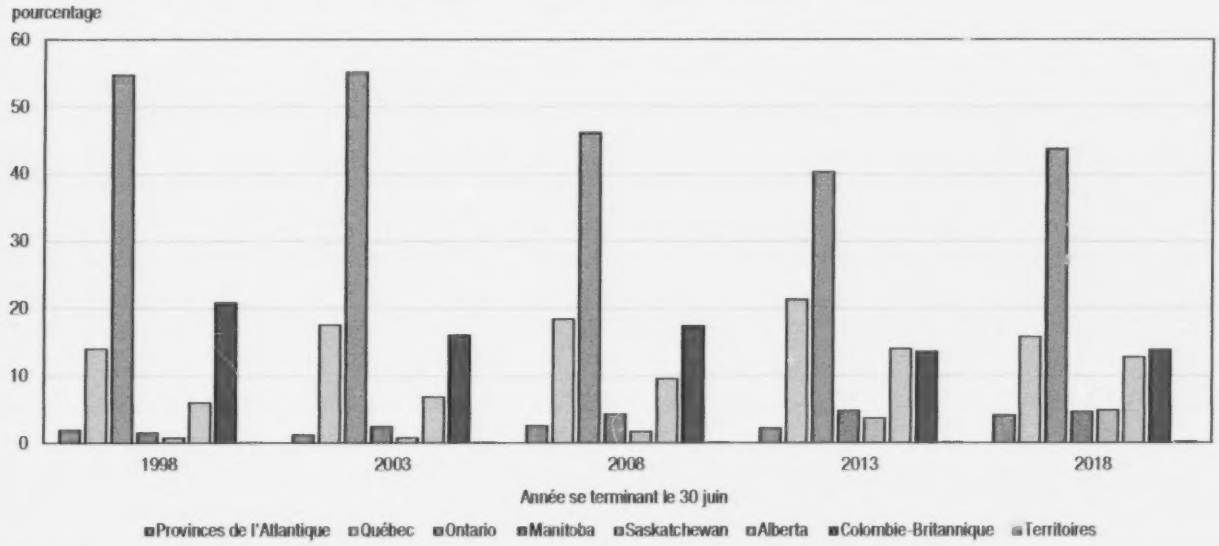

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

L'Alberta enregistre des gains migratoires interprovinciaux suivant deux années de pertes

À l'échelle provinciale et territoriale, la croissance démographique résulte également des échanges migratoires internes. L'Alberta a connu des gains migratoires interprovinciaux de 1 438 personnes en 2017-2018, suivant deux années de pertes. En effet, après avoir été la province réalisant les plus importants gains migratoires interprovinciaux pendant cinq années consécutives, soit de 2010-2011 à 2014-2015, l'Alberta avait enregistré les pertes les plus prononcées en 2015-2016 (-15 108) et en 2016-2017 (-15 559).

L'accroissement migratoire positif en Alberta était la conséquence à la fois d'une plus grande force de rétention, mais également d'attraction exercée par cette province. En effet, les gains migratoires interprovinciaux de l'Alberta étaient attribuables à une augmentation du nombre d'entrants (en hausse de 12 090 par rapport à 2016-2017) ainsi qu'à une baisse du nombre de sortants (en baisse de 4 907 par rapport à 2016-2017).

Pour une cinquième année consécutive, la Saskatchewan a enregistré des pertes migratoires interprovinciales. Quant au Manitoba, les pertes migratoires interprovinciales s'accumulent depuis 1984-1985. À l'opposé, l'Ontario (+17 886) et la Colombie-Britannique (+7 799) ont été les provinces affichant les gains migratoires interprovinciaux les plus importants en 2017-2018. L'accroissement migratoire interprovincial de l'Ontario a d'ailleurs culminé en 2017-2018 à son niveau le plus élevé depuis 2000-2001 (+18 623).

Ailleurs au Canada, la Nouvelle-Écosse a affiché un accroissement migratoire interprovincial positif (+2 659) pour une troisième année consécutive, tandis que de légères pertes migratoires au Nouveau-Brunswick (-49) ont de nouveau été enregistrées suivant un répit l'an dernier. Par ailleurs, le Manitoba (-9 199) et la Saskatchewan (-9 083) ont enregistré des pertes migratoires interprovinciales qui se sont avérées les plus importantes depuis 1989-1990 dans le cas du Manitoba et depuis 2004-2005 en ce qui concerne la Saskatchewan.

La croissance démographique et la croissance économique sont souvent interreliées. En particulier, les flux migratoires internes peuvent être une source ou un résultat de conjonctures économiques, comme les variations au niveau de l'emploi, du chômage ou du prix de certaines matières premières. Ainsi, le fait que l'Alberta ait attiré davantage d'individus provenant d'autres provinces que d'Albertains ayant quitté la province pourrait être lié à des conditions économiques de nouveau favorables dans la province. En effet, l'emploi a augmenté de 39 600 entre juillet 2017 et juillet 2018, alors que le taux de chômage a baissé de 1,1 point de pourcentage pour se situer

à 6,7 % en juillet 2018[12]. Dans le même ordre d'idées, les pertes migratoires interprovinciales enregistrées par l'Alberta en 2015-2016 et en 2016-2017 pourraient avoir été liées à une baisse des activités économiques dans cette province à ce moment. En 2016, l'Alberta avait affiché un taux de chômage qui n'avait pas été observé au cours des 20 dernières années, en plus d'enregistrer des diminutions de l'emploi et de la rémunération dans la plupart des secteurs d'activité économique[13]. À l'inverse, les gains migratoires interprovinciaux de l'Ontario surviennent dans un contexte où la province a enregistré la plus forte hausse de l'emploi en 2017 dans tout le pays, le nombre de personnes occupant un emploi ayant augmenté de 128 400 en 2017, surtout dans le travail à temps plein[14].

Graphique 1.8
Migration interprovinciale selon la province ou le territoire, 2017-2018

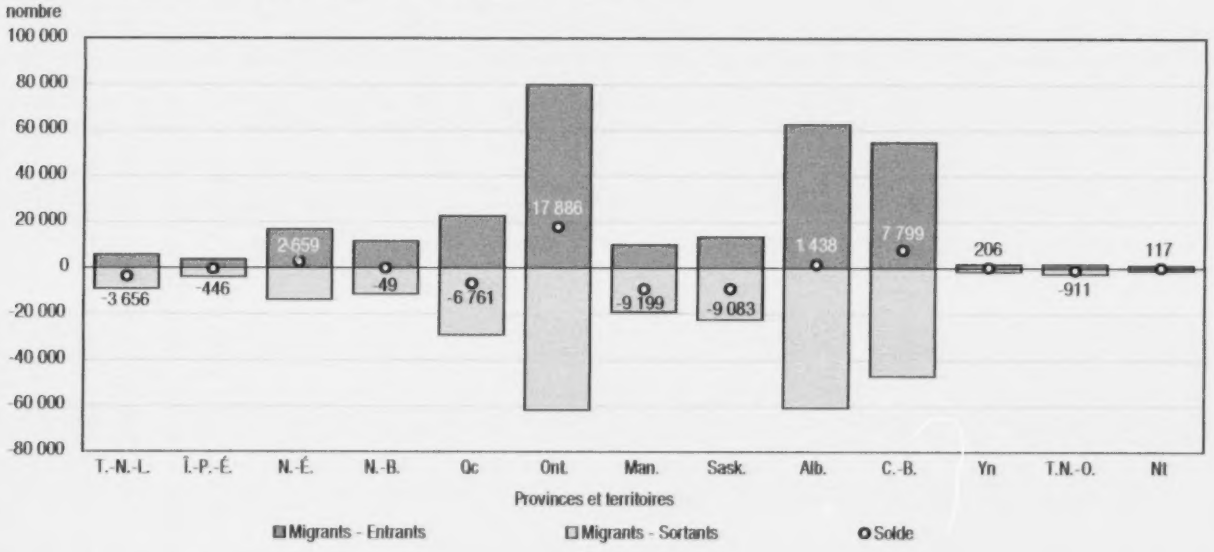

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les plus importants flux migratoires concernent les échanges entre l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique

Les 30 plus importants flux migratoires sont présentés dans le graphique circulaire[15] ci-bas, où une couleur est attribuée à chaque province ou territoire. Les origines et destinations des migrations sont représentées par les segments du cercle. Les flux ont la même couleur que leur origine, leur largeur indique leur importance et le sens de la flèche leur direction.

12. Statistique Canada. 2018. Le Quotidien (2018.08.10), Enquête sur la population active, juillet 2018 (https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180810/dq180810a-fra.htm).
13. BOURBEAU, Emmanuelle et Andrew FIELDS. 2017. « Bilan annuel du marché du travail, 2016 », Statistiques sur le travail : Documents de recherche, produit No 75-004-M (http://www.statcan.gc.ca/pub/75-004-m/75-004-m2017001-fra.htm) au catalogue de Statistique Canada.
14. FIELDS, Andrew, BOURBEAU, Emmanuelle et Martha PATTERSON. 2018. « Bilan annuel du marché du travail, 2017 », Statistiques sur le travail : Documents de recherche, produit No 75-004-M (https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-004-m/75-004-m2018001-fra.htm) au catalogue de Statistique Canada.
15. Pour plus de détails et d'information au sujet de l'origine et l'interprétation de ce graphique, le lecteur est encouragé à lire les articles du Vienna Institute of Demography : Sander et al. (2014), « Visualising Migration Flow Data » (http://www.global-migration.info/VID WP Visualising Migration Flow Data with Circular Plots.pdf) et Abel (2015), « Estimates of Global Bilateral Migration Flows by Gender Between 1960 and 2010 » (http://www.oeaw.ac.at/fileadmin/subsites/Institute/VID/PDF/Publications/Working_Papers/WP2015_05.pdf).

Graphique 1.9
Plus importants flux migratoires interprovinciaux, selon la province ou le territoire d'origine et de destination, 2017-2018

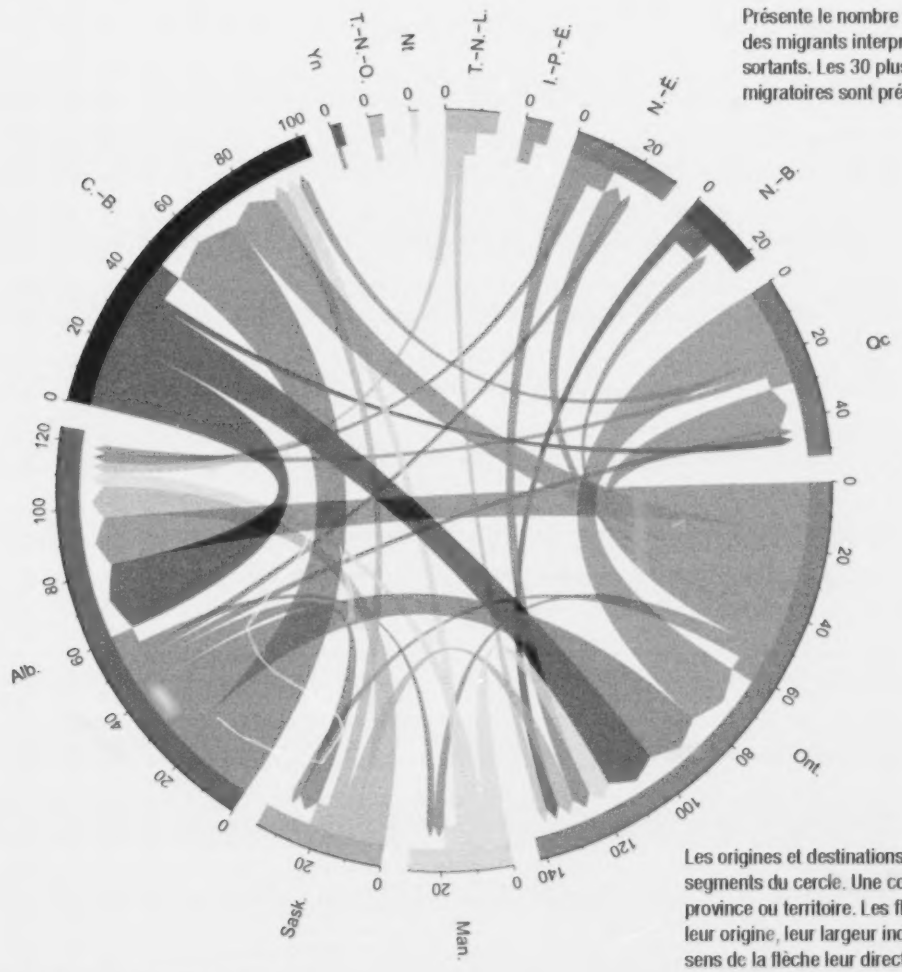

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Au cours de la dernière année, le plus important flux migratoire interprovincial provenait de l'Alberta et allait en direction de la Colombie-Britannique (24 453 migrants). Le deuxième plus important flux migratoire interprovincial au Canada était le flux en direction inverse, soit de la Colombie-Britannique vers l'Alberta, totalisait 20 904 migrants. La prise en compte de ces échanges entre les deux provinces donne des gains de 3 549 personnes pour la Colombie-Britannique. Ces gains en Colombie-Britannique au détriment de l'Alberta étaient par ailleurs trois fois moins importants que l'an dernier (+10 774). Ce qui explique en partie des gains nets en Colombie-Britannique, toutes provinces d'origine confondues, deux fois et demie moindres (+7 799) qu'en 2016-2017 (+18 834).

Comme moins d'Albertains ont quitté la province pour la Colombie-Britannique en 2017-2018, et que plus de personnes ont quitté la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador à destination de l'Alberta en 2017-2018 (+7 857) par rapport à 2016-2017 (+2 542), la résultante fut un gain net interprovincial pour l'Alberta.

Le troisième flux migratoire interprovincial en importance au Canada provenait du Québec et allait en direction de l'Ontario (19 814). L'ampleur de ce flux s'explique principalement en raison de leur proximité et du poids démographique de ces provinces, les deux plus populeuses.

En termes relatifs exprimés en taux[16], les plus importants flux migratoires interprovinciaux parmi les provinces étaient ceux à l'origine de l'Île-du-Prince-Édouard à destination de l'Ontario (+1,1 %), de la Saskatchewan vers l'Alberta (+0,9 %), de Terre-Neuve-et-Labrador vers l'Alberta, de l'Alberta vers la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse vers l'Ontario (+0,6 % chacun).

Changement de base (2016)

Les estimations diffusées dans cette publication se fondent désormais sur les comptes du Recensement de 2016, ajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées. Les estimations de population entre le 1er juillet 2011 et le 1er avril 2016 sont désormais de niveau intercensitaire. En conséquence, l'erreur en fin de période en 2016 était estimée à 110 310, soit une erreur en fin de période de 0,31 %. Il s'agit d'une augmentation relative par rapport à celle enregistrée en 2006 (0,10 %) et d'une diminution relative par rapport à celle enregistrée en 2011 (0,42 %)[17].

L'erreur en fin de période constitue une mesure de l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle se définit comme la différence entre l'estimation postcensitaire définitive au jour du recensement, et la population du recensement rajustée. Cette erreur provient de trois sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement de départ et du recensement de fin de période ainsi que les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire.

Graphique 1.10
Taux d'accroissement démographique intercensitaire, 2006 à 2011 et 2011 à 2016, Canada, provinces et territoires

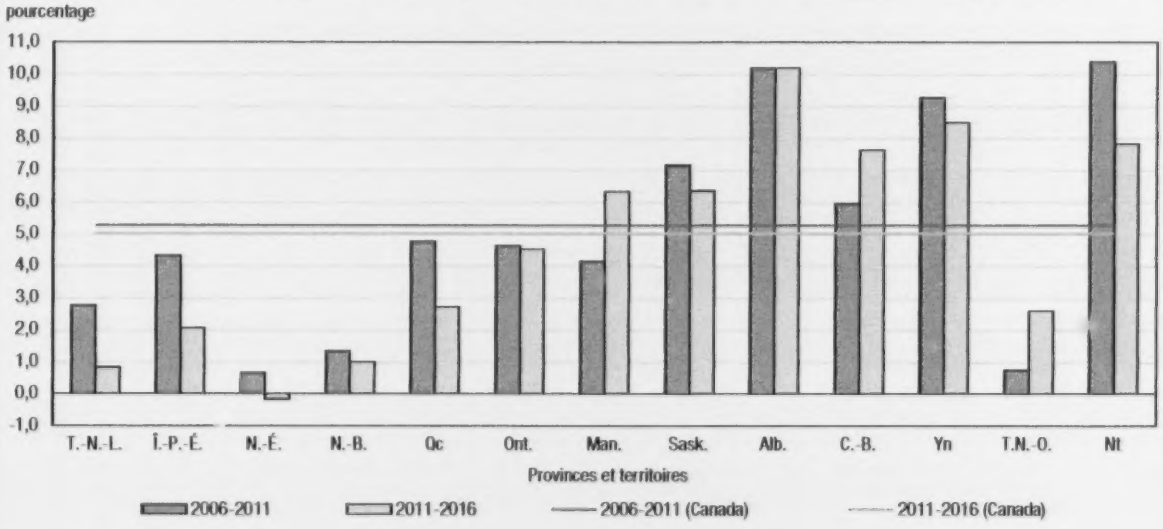

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

16. Non présenté au graphique 1.9. Ces taux sont basés sur la moyenne de la population de la province d'origine en début et en fin de période.
17. Les estimations postcensitaires à la date du recensement de 2006 et 2011 ont été révisées en septembre 2018. Auparavant, l'erreur en fin de période était de 0,14 % et 0,50 % respectivement.

Accroissement intercensitaire

Au 1er juillet 2016, la population estimée basée sur le recensement de 2016 était de 36 109 487. À l'échelle nationale, l'accroissement démographique intercensitaire entre 2011 et 2016 a atteint 5,0 %, soit une augmentation de 1,8 million d'habitants. Cette croissance s'est avérée similaire à celle de la période intercensitaire 2006 à 2011 alors qu'elle avait atteint 5,3 %. Entre 2011 et 2016, l'accroissement migratoire international a été responsable de plus des deux tiers de l'accroissement démographique au Canada.

Entre 2011 et 2016, l'accroissement démographique du Canada (+5,0 %) a été le plus élevé des pays du G7[18] qui inclut les États-Unis (+3,7 %), le Royaume-Uni (+3,7 %), la France (+2,7 %), l'Allemagne (+2,6 %), l'Italie (+2,2 %) et le Japon (-0,7 %). L'accroissement démographique canadien n'est toutefois pas le plus élevé des pays industrialisés, étant inférieur entre autres à ceux estimés en Australie (+7,7 %) et en Nouvelle-Zélande (+6,9 %)[19].

En générale, la croissance démographique des provinces et territoires entre 2011 et 2016 a été moins élevée ou égale à la croissance estimée entre 2006 et 2011, à l'exception du Manitoba, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest. Par ailleurs, le nombre d'habitants de chaque province et territoire a augmenté entre 2011 et 2016, sauf en Nouvelle-Écosse. En comparaison, l'ensemble des provinces et territoires avaient vu leur population augmenter entre 2006 et 2011.

Pour la période intercensitaire 2011 à 2016, l'accroissement démographique a été faible dans les provinces de l'Atlantique et fort dans les provinces de l'Ouest et la plupart des territoires. La croissance a été plus forte qu'à l'échelle nationale (+5,0 %) en Alberta (+10,2 %), au Yukon (+8,5 %), au Nunavut (+7,8 %), en Colombie-Britannique (+7,6 %), en Saskatchewan (+6,4 %) et au Manitoba (+6,3 %). Par contre, la population a crû moins rapidement dans les autres provinces et territoires.

18. Le Groupe des sept (G7) est un groupe informel de sept économies du monde développé, qui comprend les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et le Canada.
19. Sources : Bureau fédéral de la statistique d'Allemagne, Bureau de la statistique nationale (Royaume-Uni), Bureau du recensement (États-Unis), Institut national de la statistique et des études économiques (France), Institut national de statistique (Italie), Bureau de la statistique du Japon, Bureau australien de la statistique, Statistique Nouvelle-Zélande, calculs effectués par l'auteur. Les périodes de référence varient selon le pays : 1er janvier 2011 au 1er janvier 2016 (Italie, France), 30 juin 2011 au 30 juin 2016 (Nouvelle-Zélande, Allemagne), 1er juillet 2011 au 1er juillet 2016 (Canada, États-Unis, Royaume-Uni), 30 septembre 2011 au 30 septembre 2016 (Australie), 1er octobre 2011 au 1er octobre 2016 (Japon).

Tableau 1.1-1
Estimations annuelles de la population au 1er juillet, Canada, provinces et territoires - Population

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre													
2011	34 339 328	524 999	143 963	944 274	755 705	8 005 090	13 261 381	1 233 649	1 066 026	3 789 030	4 502 104	35 411	43 504	34 192
2012	34 714 222	526 345	144 530	943 635	758 378	8 061 101	13 390 632	1 249 975	1 083 755	3 874 548	4 566 769	36 234	43 648	34 672
2013	35 082 954	527 114	144 094	940 434	758 544	8 110 880	13 510 781	1 264 620	1 099 736	3 981 011	4 630 077	36 521	43 805	35 337
2014	35 437 435	528 159	144 283	938 545	758 976	8 150 183	13 617 553	1 279 014	1 112 979	4 083 648	4 707 103	37 137	43 884	35 971
2015	35 702 908	528 117	144 546	936 525	758 842	8 175 272	13 707 118	1 292 227	1 120 967	4 144 491	4 776 388	37 690	44 237	36 488
2016	36 109 487	529 426	146 969	942 790	763 350	8 225 950	13 875 394	1 314 139	1 135 987	4 196 061	4 859 250	38 547	44 649	36 975
2017	36 540 268	528 567	150 566	950 680	766 852	8 297 717	14 071 445	1 335 396	1 150 782	4 243 995	4 922 152	39 628	44 936	37 552
2018	37 058 856	525 355	153 244	959 942	770 633	8 390 499	14 322 757	1 352 154	1 162 062	4 307 110	4 991 687	40 476	44 541	38 396

Note : Les estimations sont intercensitaires définitives jusqu'en 2015, postcensitaires définitives pour 2016, postcensitaires mises à jour pour 2017 et postcensitaires provisoires pour 2018.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.1-2
Estimations annuelles de la population au 1er juillet, Canada, provinces et territoires - Taux d'accroissement total

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	taux pour 1 000													
2011-2012	10,86	2,56	3,93	-0,68	3,53	6,97	9,70	13,15	16,49	22,32	14,26	22,97	3,30	13,94
2012-2013	10,57	1,46	-3,02	-3,40	0,22	6,16	8,93	11,65	14,64	27,11	13,77	7,89	3,59	19,00
2013-2014	10,05	1,98	1,31	-2,01	0,57	4,83	7,87	11,32	11,97	25,45	16,50	16,73	1,80	17,78
2014-2015	7,46	-0,08	1,82	-2,15	-0,18	3,07	6,56	10,28	7,15	14,79	14,61	14,78	8,01	14,27
2015-2016	11,32	2,48	16,62	6,67	5,92	6,18	12,20	16,81	13,31	12,37	17,20	22,48	9,27	13,26
2016-2017	11,86	-1,62	24,18	8,33	4,58	8,69	14,03	16,05	12,94	11,36	12,86	27,66	6,41	15,48
2017-2018	14,09	-6,10	17,63	9,70	4,92	11,12	17,70	12,47	9,75	14,76	14,03	21,17	-8,83	22,23

Note : L'accroissement total est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoire pour 2017-2018.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.1-3
Estimations annuelles de la population au 1er juillet, Canada, provinces et territoires - Accroissement total

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre													
2011-2012	374 894	1 346	567	-639	2 673	56 011	129 251	16 326	17 729	85 518	64 665	823	144	480
2012-2013	368 732	769	-436	-3 201	166	49 779	120 149	14 645	15 981	106 463	63 308	287	157	665
2013-2014	354 481	1 045	189	-1 889	432	39 303	106 772	14 394	13 243	102 637	77 026	616	79	634
2014-2015	265 473	-42	263	-2 020	-134	25 089	89 565	13 213	7 988	60 843	69 285	553	353	517
2015-2016	406 579	1 309	2 423	6 265	4 508	50 678	168 276	21 912	15 020	51 570	82 862	857	412	487
2016-2017	430 781	-859	3 597	7 890	3 502	71 767	196 051	21 257	14 795	47 934	62 902	1 081	287	577
2017-2018	518 588	-3 212	2 678	9 262	3 781	92 782	251 312	16 758	11 280	63 115	69 535	848	-395	844

Note : L'accroissement total est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoire pour 2017-2018.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.2
Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique - Canada

	Population en début de période	Accroissement naturel	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration internationale	Solde de la migration totale	Écart résiduel	Accroissement total	Taux d'accroissement total
	nombre							pour 1 000
2011-2012	34 339 328	136 430	0	260 564	260 564	22 100	374 894	10,86
2012-2013	34 714 222	129 951	0	260 820	260 820	22 039	368 732	10,57
2013-2014	35 082 954	129 229	0	247 290	247 290	22 038	354 481	10,05
2014-2015	35 437 435	117 154	0	170 354	170 354	22 035	265 473	7,46
2015-2016	35 702 908	121 492	0	304 047	304 047	18 960	406 579	11,32
2016-2017	36 109 487	110 031	0	320 750	320 750	...	430 781	11,86
2017-2018	36 540 268	105 841	0	412 747	412 747	...	518 588	14,09
2018-2019	37 058 856	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie - Notes explicatives pour les tableaux ».
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.3
Estimations annuelles des composantes de l'accroissement démographique - Canada

	Accroissement naturel		Solde de la migration interprovinciale		Solde de la migration internationale					
	Naissances	Décès	Entrants	Sortants	Immigrants	Émigrants	Émigrants de retour	Solde de l'émigration temporaire	Solde de résidents non permanents	Écart résiduel
					nombre					
2011-2012	378 840	242 410	280 347	280 347	260 036	65 393	37 170	26 663	55 414	22 100
2012-2013	381 607	251 656	261 295	261 295	263 101	62 129	36 994	26 667	49 521	22 039
2013-2014	382 281	253 052	275 059	275 059	267 924	63 722	36 889	26 668	32 867	22 038
2014-2015	383 315	266 161	283 809	283 809	240 763	65 837	38 458	26 665	-16 365	22 035
2015-2016	383 579	262 087	277 029	277 029	323 192	67 893	39 660	26 664	35 752	18 960
2016-2017	383 187	273 156	260 393	260 393	272 707	68 705	40 133	26 982	103 597	...
2017-2018	385 777	279 936	285 226	285 226	303 257	69 550	40 626	27 315	165 729	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie - Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.4
Estimations annuelles des migrants interprovinciaux selon la province ou le territoire d'origine et de destination, Canada, 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

	Destination												
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
Origine							nombre						
T.-N.-L.	...	258	1 266	522	362	2 864	164	170	3 058	581	35	40	8
Î.-P.-É.	183	...	556	374	160	1 674	35	41	459	426	12	9	12
N.-É.	732	451	...	1 796	801	5 393	206	218	2 804	1 310	48	143	52
N.-B.	324	486	2 254	...	1 635	3 689	217	235	1 832	714	8	27	41
Qc	228	199	807	1 578	...	19 814	358	434	2 483	3 125	79	74	141
Ont.	1 934	1 266	6 106	3 527	12 729	...	3 091	2 535	15 024	14 601	275	389	564
Man.	144	31	455	281	659	6 711	...	1 795	4 673	4 279	69	114	48
Sask.	144	93	413	199	469	5 065	1 629	...	9 927	4 471	134	88	7
Alb.	1 522	460	2 657	2 098	2 803	17 825	2 393	5 886	...	24 453	345	418	188
C.-B.	337	219	1 765	896	2 686	15 542	1 841	1 992	20 904	...	549	220	104
Yn	14	0	56	38	54	387	0	86	286	451	...	54	52
T.N.-O.	45	23	150	43	127	537	83	124	942	344	105	...	39
Nt	65	9	128	61	74	426	43	40	94	99	25	75	...
Entrants	5 672	3 495	16 613	11 413	22 559	79 927	10 060	13 556	62 486	54 854	1 684	1 651	1 256
Sortants	9 328	3 941	13 954	11 462	29 320	62 041	19 259	22 639	61 048	47 055	1 478	2 562	1 139
Solde	-3 656	-446	2 659	-49	-6 761	17 886	-9 199	-9 083	1 438	7 799	206	-911	117
Nombre total de migrants :							**285 226**						

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Estimations provisoires produites à partir des données du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE), utilisant des facteurs de rajustement $_pF$, calculés à l'aide des données tirées des fichiers d'impôt pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 provenant de l'Agence du revenu du Canada.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Méthodologie

En date du 27 septembre 2018, des révisions ont été apportées aux estimations de la population. Les estimations de la population pour la période allant de juillet 2011 à juillet 2018 ont été mises à jour selon les comptes du Recensement de 2016 rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées. Des révisions historiques ont également été apportées à certaines composantes de l'accroissement démographique, affectant conséquemment les estimations de la population à partir de juillet 2001.

Cette section décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon divers caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial et territorial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2016.

Estimations de la population

Estimations de la population totale

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)[1] et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR[1].

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR[1] et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR[1], mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La production des estimations de population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations. Tous les tableaux précisent le niveau des estimations qu'ils contiennent.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes, et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR[1] (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires interprovinciales et internationales.

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

A. À l'échelle provinciale et territoriale pour la population totale

Les estimations sont d'abord produites à l'échelle des provinces et territoires, puis totalisées pour obtenir l'estimation de la population du Canada. L'équation de la méthode des composantes pour estimer la population totale des provinces ou territoires est la suivante :

$$P_{(t+i)} = P_{(t)} + B_{(t,t+i)} - D_{(t,t+i)} + I_{(t,t+i)} - \left[E_{(t,t+i)} + \Delta TE_{(t,t+i)} \right] + RE_{(t,t+i)} + \Delta NPR_{(t,t+i)} + \Delta \text{Nnter}_{(t,t+i)} - \text{Resid}_{(t,t+i)}$$

où, pour chaque province et territoire :

$(t, t+i)$	=	intervalle entre les temps t et t+i;
$P_{(t+i)}$	=	estimation de la population au temps t+i;
$P_{(t)}$	=	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR[1] ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
ΔTE	=	solde de l'émigration temporaire;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	=	solde de résidents non permanents;
ΔNnter	=	solde de la migration interprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

B. Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires[2] et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

A. Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 1971 à 2016. L'univers de la population du Recensement de 2016[3] comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et de navires gouvernementaux canadiens;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;

2. Dans ce cas, le terme provisoire fait également référence à mise à jour.
3. De 1991 à 2001, « les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis ministériel (y compris les prolongements) et les membres de leur famille vivant avec elles » faisaient partie de l'univers du recensement.

- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles.

Aux fins du recensement, les personnes des trois derniers groupes sont des résidents non permanents (RNP). Ils sont inclus dans l'univers du recensement depuis 1991, mais celui-ci ne comprend pas les résidents étrangers. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- rajustement de la population pour le SDNR;
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées en 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016;
- rajustement pour le dénombrement anticipé dans certaines régions du Nord du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1991 et en 1996;
- addition des estimations du nombre de RNP en 1971, 1976, 1981 et 1986. Depuis 1991, les RNP font partie de l'univers du recensement;
- estimation de la population de départ au 1er juillet par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin.

Rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

Le rajustement pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées, mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Les études de couverture fournissent une estimation du sous-dénombrement aux recensements de 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016 aux échelons provincial et territorial, et à l'échelle provinciale uniquement aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986. L'estimation du surdénombrement pour les provinces et territoires n'est disponible que pour les six derniers recensements (1991 à 2016). Pour estimer le surdénombrement des recensements précédents, on suppose que le rapport du surdénombrement au sous-dénombrement observé en 1991 est le même que celui survenu à chaque recensement entre 1971 et 1986. Pour estimer le SDNR pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1991, on suppose que le rapport entre le SDNR pour chaque territoire et les dix provinces observées en 1991 est le même que celui observé à chaque recensement entre 1971 et 1986.

Par souci d'uniformité, on a révisé en 1998 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement au Recensement de 1991 de façon à tenir compte des améliorations méthodologiques apportées aux études de couverture du Recensement de 1996. Cette modification a changé le SDNR des recensements de 1971 à 1986. De même, on a révisé en 2003 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de 1996.

B. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès proviennent directement des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil appliqué aux estimations démographiques comprend les naissances et les décès survenus au Canada et dont le lieu habituel de résidence soit de la mère ayant donné naissance, soit de la personne décédée, est le Canada. Tout décès ou naissance survenu à l'extérieur du Canada, même si la mère ou la personne décédée est Canadienne, est exclu de la population de l'état civil.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives. Toutefois, avant 2011, les estimations définitives peuvent différer des données diffusées par la Division de la statistique de la santé en raison de l'imputation faite sur certaines valeurs inconnues. De plus, pour les estimations de décès, l'âge représente l'âge en début de période (1er juillet) et non celui au moment de l'événement comme pour les données de la Division de la Statistique de la santé.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par groupe d'âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par groupe d'âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires[2].

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires[2] du Québec et de la Colombie-Britannique

Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires[2]. Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires[2] et définitives vous référer à la section **B. Naissances et décès** ci-haut.

C. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en décembre 2010, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour la Division de la démographie, les termes immigrant et résident permanent font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires[2] et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations d'immigrants. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives la seconde année.

D. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en juin 2011, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaire et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour la Division de la démographie, les termes RNP et résident temporaire font référence au même concept.

On estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif de l'IRCC à une date déterminée par la période à l'étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP qui est utilisé dans le calcul des estimations de population.

Toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude est sélectionnée. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour un demandeur d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année jusqu'à ce que les estimations des soldes de RNP soient définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires[2] et définitives est l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations des soldes de RNP. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mise à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

E. Émigration

Pour estimer le nombre d'émigrants, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF[4]. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de l'ACE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF[4];
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du fichier T1FF[4]. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du fichier T1FF[4]. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du fichier T1FF[4] que l'on applique au nombre d'enfants émigrants de l'ACE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

Veuillez noter qu'il est attendu que les estimations des plus récentes périodes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires[2] et définitives vous référer à la section **E. Émigration** ci-haut.

F. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de

4. Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour de la Division de la démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par la Division de la démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Division de la démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde de l'émigration temporaire quinquennale est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période en cours, le quotient de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires[2] et définitives est l'actualité de l'estimation de l'émigration qui sert au calcul de la saisonnalité du solde de l'émigration temporaire. La méthode d'estimation utilisée est la même.

G. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF[4] pour estimer le nombre d'émigrants de retour. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF[4];
- du ratio adultes-enfant qui est obtenu à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Veuillez noter qu'il est attendu que les estimations des plus récentes périodes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de retour de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires[2] et définitives vous référer à la section **G. Émigration** de retour ci-haut.

H. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF[4].

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus. De 2001-2002 à 2005-2006, ce rajustement a été légèrement modifié (pour de plus amples informations voir Wilkinson, 2004. À partir de 2006-2007, ce rajustement a également été légèrement modifié (Cyr, 2008 – document interne).

Les déclarations de revenu n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires[2], l'estimation de la migration interprovinciale provisoire[2] provient des dossiers administratifs de l'ACE, desquels on déduit la migration des enfants (0 à 17 ans) inscrits au programme. Par la suite, on doit rajuster les estimations pour tenir compte des enfants qui ne sont pas inscrits au programme de l'ACE. Finalement, l'effectif des adultes migrants est dérivé des enfants migrants et de facteurs calculés d'après le fichier T1FF[4]. Par conséquent, les trois facteurs de rajustement suivants sont appliqués afin de tenir compte de :

- la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites au programme de l'ACE. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- la propension différentielle à migrer des enfants inscrits au programme de l'ACE par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux de sorties des enfants inscrits au programme de l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur la dernière année disponible du fichier T1FF[4];
- la propension différentielle à migrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux de sorties de la population âgée de 18 ans et plus par province ou territoire d'origine et de destination. Il est obtenu en calculant le rapport du taux central de migration des adultes à celui des enfants. Ces facteurs sont estimés à partir des données du fichier T1FF[4] des trois dernières années disponibles.

Les taux de migration des adultes sont appliqués à l'estimation de la population des adultes. La migration des adultes additionnée à la migration des enfants fournit la migration interprovinciale pour l'ensemble de la population.

Depuis 2015, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale a été modifiée. Cette nouvelle méthode est appliquée à partir de juillet 2011. Afin de diminuer l'écart entre la série annuelle provisoire (qui provenait de la somme des 12 matrices de migration mensuelle) et la série annuelle définitive, les microdonnées de l'ACE ont été employées. L'utilisation des microdonnées permet d'estimer la migration pour différentes périodes (mensuelle, trimestrielle et annuelle). Cela permet également d'améliorer la comparabilité entre les estimations provisoires et définitives. Les estimations annuelles définitives (T1FF[4]) sont maintenant réparties par trimestre sur la base des estimations provisoires[2] trimestrielles dérivées des microdonnées de l'ACE. Il est important de noter qu'avec l'utilisation des microdonnées de l'ACE, il n'est pas possible d'additionner les estimations trimestrielles d'entrants et de sortants interprovinciaux afin d'obtenir les estimations annuelles. Il est toutefois possible d'additionner les estimations trimestrielles du solde de la migration interprovinciale pour obtenir les estimations annuelles.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires[2] et définitives, au niveau de la migration interprovinciale totale, vous référer à la section **H. Migration interprovinciale** ci-haut.

Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement rajustés pour le SDNR[1].

La production d'estimations intercensitaires comporte deux étapes principales :

- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période.

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR[1].

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois.

Qualité des données démographiques

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

A. Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : réponse et traitement, et couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006, 2011 et 2016, où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement avec lesquelles la Division de la démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le Programme des estimations démographiques (PED) corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le PED utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donnée la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou

un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou territoire. Par ailleurs, avant 1993[5], le PED utilisait des données du recensement non corrigées pour les erreurs de couverture dans son programme des estimations. Des études de couverture avaient cependant été menées pour mesurer le sous-dénombrement, mais aucune étude ne mesurait le surdénombrement. Suite à la décision d'intégrer la correction pour la couverture à la population dénombrée depuis 1991, le PED a dû réviser les estimations de population pour la période de 1971 à 1992. La correction repose sur les résultats des études de couverture de cette période et sur des hypothèses concernant le rapport entre le niveau de surdénombrement et le niveau de sous-dénombrement d'après les résultats trouvés dans les études de couverture subséquentes.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

5. En septembre 1993, le PED a profité de l'intégration des comptes du Recensement de 1991 pour produire une série d'estimations débutant en 1971 et incluant le sous-dénombrement net du recensement.

Tableau explicatif 1
Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2016

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2016[1]					
Canada	**35 151 728**	**849 727**	**27 790**	**36 029 245**	**2,44**
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	9 774	0	529 490	1,85
Île-du-Prince-Édouard	142 907	3 464	0	146 371	2,37
Nouvelle-Écosse	923 598	17 809	0	941 407	1,89
Nouveau-Brunswick	747 101	15 735	0	762 836	2,06
Québec	8 164 361	35 191	11 985	8 211 537	0,57
Ontario	13 448 494	381 542	11 640	13 841 676	2,84
Manitoba	1 278 365	31 895	0	1 310 260	2,43
Saskatchewan	1 098 352	34 844	0	1 133 196	3,07
Alberta	4 067 175	115 968	4 043	4 187 186	2,87
Colombie-Britannique	4 648 055	197 267	122	4 845 444	4,07
Yukon	35 874	2 370	0	38 244	6,20
Territoires du Nord-Ouest	41 786	2 939	0	44 725	6,57
Nunavut	35 944	929	0	36 873	2,52
2011[1]					
Canada	**33 476 688**	**759 125**	**37 392**	**34 273 205**	**2,32**
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1.13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006[1]					
Canada	**31 612 897**	**868 658**	**40 115**	**32 521 670**	**2,79**
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001[1]					
Canada	**30 007 094**	**924 430**	**34 539**	**30 966 063**	**3,10**
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

1. Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes vivant dans des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- l'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR[1] et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des enfants âgés de moins de 5 ans en 1981. En utilisant des données de recensement non rajustées pour le SDNR[1], on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR[1] que la taille de la cohorte augmente, tel qu'attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du Recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 sur la couverture. Le rapport pour le Recensement de 2016 sera disponible en 2019.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires[2] sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les résidents non permanents (RNP) sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la province de destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de l'IRCC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le PED, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'informations courantes sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire sont réparties également entre les cinq années. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données nationales par province et territoire et les données annuelles par trimestre. On doit également faire des hypothèses pour établir la variation pour la période postcensitaire. Toute variation géographique ou trimestrielle peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires[2] de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Puisque ce programme ne couvre que les enfants, plusieurs ajustements doivent être faits afin de dériver la migration des adultes. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires[2] basées sur l'ACE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Mesure de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreur de précocité

La qualité des estimations provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité correspond à la différence entre les estimations provisoire et définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité annuelle pour les composantes est calculée comme suit :

$$EP_{(t-1,t)} = \frac{\left(N^{provisoire}_{(t-1,t)} - N^{définitive}_{(t-1,t)}\right)}{P^{postcensitaire}_{(t-1)}} \times 1\,000$$

où :

$EP_{(t-1,t)}$ = erreur de précocité pour la période allant de t-1 à t;

$N^{provisoire}_{(t-1,t)}$ = estimation provisoire d'une composante de l'accroissement démographique;

$N^{définitive}_{(t-1,t)}$ = estimation définitive d'une composante de l'accroissement démographique;

$P^{postcensitaire}_{(t-1)}$ = estimation postcensitaire de la population de la région géographique en cause à la période t-1.

L'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les provinces et les territoires ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. Comme l'erreur de précocité mesure la différence entre l'estimation provisoire et la définitive, une erreur faible fera référence à une erreur avoisinant le zéro pour mille.

Erreur de précocité selon la composante, Canada

Au niveau national, la composante de l'immigration était associée aux erreurs de précocité en valeurs absolues les plus faibles, la valeur de l'erreur étant proche de zéro pour mille pour l'ensemble des années à l'étude. Par contre,

les entrants et les sortants interprovinciaux[6] affichaient les erreurs de précocité les plus élevées, la valeur de l'erreur variant de 0,07 pour mille à 1,27 pour mille entre 2013-2014 et 2016-2017 (voir le tableau explicatif 2).

Tableau explicatif 2
Erreurs de précocité annuelles les plus à jour des composantes, Canada, provinces et territoires

Année/Composante	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	pour mille													
Naissances														
2012-2013	0,06	-0,06	0,70	0,33	0,12	-0,02	0,14	-0,37	0,03	0,13	-0,01	1,00	0,21	-0,69
2013-2014	0,10	-0,26	0,18	0,20	-0,29	-0,04	0,17	-0,08	0,19	0,45	-0,03	0,74	0,91	-0,48
2014-2015	0,15	-0,11	0,37	0,07	0,03	-0,05	0,32	-0,13	0,23	0,33	-0,03	0,76	0,50	-0,17
2015-2016	0,26	-0,37	-0,62	0,33	0,09	-0,01	0,53	0,48	0,40	0,27	-0,04	-0,24	-0,52	0,57
Décès														
2012-2013	0,05	-0,06	0,33	0,15	0,14	0,02	0,05	0,30	0,16	0,02	-0,03	-0,30	-0,41	-0,23
2013-2014	0,10	0,10	0,25	0,36	0,29	-0,05	0,19	0,20	0,24	0,13	-0,04	0,63	-0,32	0,28
2014-2015	0,05	-0,57	-0,14	-0,21	-0,46	0,00	0,20	-0,11	0,33	-0,01	-0,04	0,60	0,21	0,61
2015-2016	0,19	0,10	1,41	0,09	0,11	-0,03	0,40	0,19	0,18	0,24	-0,06	0,56	0,00	-0,33
Immigration														
2013-2014	-0,01	-0,01	-0,05	-0,01	0,01	-0,01	0,00	-0,05	-0,03	0,00	-0,02	0,00	0,02	0,00
2014-2015	-0,03	0,00	-0,03	-0,01	-0,01	-0,02	-0,02	-0,07	-0,05	-0,04	-0,04	-0,05	-0,02	0,00
2015-2016	-0,06	-0,03	-0,05	-0,06	-0,03	-0,03	-0,05	-0,13	-0,13	-0,11	-0,09	0,00	-0,02	0,00
2016-2017	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Émigration														
2012-2013	-0,14	-0,33	0,02	-0,03	0,06	0,01	-0,20	0,16	-0,09	-0,22	-0,33	-0,88	0,16	0,43
2013-2014	-0,05	-0,02	-0,30	0,22	0,06	-0,06	-0,12	-0,04	-0,07	0,06	-0,03	1,57	0,59	-0,08
2014-2015	-0,16	0,32	0,09	0,09	-0,32	-0,26	-0,17	-0,25	-0,33	-0,17	-0,01	1,06	0,55	-0,11
2015-2016	-0,10	-0,06	-0,20	-0,03	-0,05	-0,03	-0,13	-0,06	-0,25	-0,30	0,06	-1,02	0,00	0,11
Émigration de retour														
2012-2013	-0,01	0,05	-0,43	0,01	0,06	-0,04	0,00	-0,14	0,14	0,07	-0,07	0,33	-0,34	0,00
2013-2014	0,00	0,00	-0,29	0,02	0,06	0,07	0,00	0,14	0,05	-0,10	-0,11	-0,55	-0,23	0,00
2014-2015	-0,06	0,04	0,31	0,10	0,05	0,07	-0,08	0,29	-0,20	-0,15	-0,27	0,00	0,34	-0,08
2015-2016	-0,06	0,08	0,29	-0,03	0,03	-0,06	-0,09	0,11	-0,06	0,09	-0,19	0,32	0,23	0,00
Solde de l'émigration temporaire														
2012-2013	-0,24	-0,03	-0,03	-0,02	-0,03	-0,28	-0,47	0,06	-0,26	0,02	0,12	-0,28	-0,09	-0,35
2013-2014	-0,23	-0,03	-0,04	-0,02	-0,03	-0,28	-0,46	0,06	-0,25	0,02	0,11	-0,27	-0,16	-0,25
2014-2015	-0,23	-0,03	-0,03	-0,02	-0,03	-0,28	-0,46	0,05	-0,25	0,02	0,11	-0,27	-0,21	-0,28
2015-2016	-0,23	-0,03	-0,03	-0,02	-0,03	-0,28	-0,45	0,05	-0,25	0,02	0,11	-0,27	-0,18	-0,25
Solde des résidents non permanents														
2012-2013	-0,01	0,09	0,97	-0,29	0,03	0,24	-0,67	0,11	0,55	1,40	0,16	-0,11	0,55	0,00
2013-2014	0,00	0,30	0,45	0,23	0,06	-0,02	0,05	-0,20	0,14	-0,21	-0,04	0,41	-0,43	0,14
2014-2015	0,17	-0,04	-0,49	0,00	-0,01	0,07	0,28	-0,18	-0,54	-0,65	1,14	-0,79	-0,36	0,06
2015-2016	0,07	0,21	0,03	0,33	0,18	0,01	0,17	0,21	0,12	0,14	-0,34	0,05	0,00	-0,03
Entrants interprovinciaux														
2013-2014	1,27	1,44	2,96	2,03	2,25	0,70	0,79	2,85	4,96	3,55	-0,10	2,86	4,23	13,62
2014-2015	0,07	0,38	-1,13	1,22	0,68	0,11	-0,08	0,03	1,22	1,04	-1,22	7,77	4,65	16,25
2015-2016	0,22	1,11	0,01	-0,49	0,53	0,04	-0,05	0,23	0,42	1,77	-0,21	-1,63	4,91	10,82
2016-2017	0,73	0,67	0,98	0,29	1,27	0,30	0,88	-0,01	1,70	1,25	0,49	-2,28	2,69	14,36
Sortants interprovinciaux														
2013-2014	1,27	6,07	3,07	1,61	2,99	0,58	0,75	1,25	2,19	2,71	1,47	12,73	10,92	-0,48
2014-2015	0,07	3,33	2,71	0,13	0,69	-0,07	-0,08	0,88	0,03	-0,74	0,50	7,69	9,88	7,79
2015-2016	0,22	1,04	5,18	1,41	2,08	0,15	0,16	1,02	-0,08	-1,15	0,49	18,04	8,78	10,79
2016-2017	0,73	1,66	6,97	2,62	2,95	0,62	-0,01	1,35	1,58	1,15	1,04	15,64	13,04	7,90
Solde de la migration interprovinciale														
2013-2014	...	-4,62	-0,11	0,42	-0,74	0,12	0,04	1,60	2,77	0,83	-1,57	-9,87	-6,69	14,10
2014-2015	...	-2,95	-3,84	1,09	-0,01	0,18	0,00	-0,84	1,19	1,78	-1,72	0,08	-5,22	8,46
2015-2016	...	0,07	-5,17	-1,90	-1,55	-0,12	-0,21	-0,79	0,49	2,93	-0,71	-19,66	-3,87	0,03
2016-2017	...	-0,99	-5,99	-2,33	-1,68	-0,32	0,89	-1,36	0,13	0,10	-0,55	-17,93	-10,35	6,46

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

6. Au niveau national, le solde migratoire interprovincial est égal à zéro puisque la somme des entrants interprovinciaux est égale à la somme des sortants interprovinciaux.

Les erreurs de précocité pour les naissances étaient positives durant la période à l'étude, variant de 0,06 pour mille en 2012-2013 à 0,26 pour mille en 2015-2016. À l'instar des naissances, les erreurs pour les décès étaient également positives pendant la même période avec des valeurs oscillant entre 0,05 pour mille en 2012-2013 à 0,19 pour mille en 2015-2016.

Les erreurs de précocité pour l'émigration et l'émigration de retour étaient généralement négatives. Au cours des années considérées, l'erreur de précocité en valeurs absolues de l'émigration était à son niveau le plus bas en 2013-2014 (0,05 pour mille) et à son niveau le plus élevé en 2014-2015 (0,16 pour mille). Du côté de l'émigration de retour, les valeurs absolues oscillaient entre près de zéro pour mille en 2013-2014 à 0,06 pour mille en 2014-2015 et 2015-2016. Durant la période allant de 2012-2013 à 2015-2016, les erreurs de précocité du solde de l'émigration temporaire étaient assez constantes, allant de -0,24 pour mille à -0,23 pour mille.

Au cours de la période à l'étude, les erreurs de précocité pour le solde des résidents non permanents étaient généralement faibles. L'erreur de précocité était négative en 2012-2013 (-0,01 pour mille) pour ensuite devenir positive. L'erreur de précocité était à près de zéro pour mille en 2013-2014, et a ensuite augmenté à 0,17 pour mille en 2014-2015 et à 0,07 pour mille en 2015-2016.

Erreur de précocité selon la composante, provinces et territoires

En règle générale, l'erreur de précocité est normalement sujette à une plus grande volatilité dans les provinces ou les territoires de petite taille, puisqu'il s'agit d'une erreur qui varie selon la taille de la population. Au niveau provincial et territorial, les erreurs de précocité en valeurs absolues pour les naissances, variaient de 0,01 pour mille (en Colombie-Britannique en 2012-2013 et au Québec en 2015-2016)[7] à 1,00 pour mille (au Yukon en 2012-2013). Comme dans le cas des naissances, les erreurs de précocité pour les décès étaient principalement positives. Pour l'ensemble des années, l'erreur de précocité en valeurs absolues la plus importante pour les décès s'est élevée à 1,41 pour mille (à l'Île-du-Prince-Édouard en 2015-2016).

Comparativement à d'autres composantes démographiques, l'immigration présentait des erreurs de précocité peu élevées dans les provinces et les territoires, la valeur absolue de l'erreur ne dépassant pas 0,13 pour mille pour les années à l'étude.

Le solde des résidents non permanents affichait des erreurs de précocité en valeurs absolues étaient inférieures ou égales à 1,40 pour mille pour les provinces et territoires au cours de la période allant de 2012-2013 à 2015-2016.

Les erreurs de précocité en valeurs absolues pour l'émigration oscillaient entre près de zéro pour mille (les Territoires du Nord en 2015-2016) à 1,57 pour mille (au Yukon en 2013-2014). Les erreurs de précocité en valeurs absolues pour l'émigration de retour variaient d'environ zéro pour mille pour certaines années à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, au Yukon et au Nunavut, à 0,55 pour mille au Yukon en 2013-2014. Les erreurs de précocité pour le solde de l'émigration temporaire étaient négatives au cours de la période considérée, sauf pour le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les erreurs de précocité pour les entrants et les sortants interprovinciaux indiquent que les estimations définitives de ces composantes étaient pour la plupart inférieures aux estimations provisoires en 2013-2014. Les erreurs de précocité pour les entrants et les sortants interprovinciaux étaient considérablement plus faibles en 2014-2015 et les années suivantes, par rapport à 2013-2014. Cela est attribuable à la mise en place d'une méthodologie révisée pour estimer la migration interprovinciale et qui a comme conséquence de réduire la surestimation des estimations provisoires[8].

À l'échelon provincial, l'erreur de précocité en valeur absolue la plus marquée pour le solde migratoire interprovincial s'est élevée à 5,99 pour mille (à l'Île-du-Prince-Édouard en 2016-2017), et la plus faible était d'environ zéro pour mille (en Ontario en 2014-2015). Au niveau des territoires, les erreurs de précocité pour le solde de la migration interprovinciale étaient plus élevées. Ces erreurs en valeurs absolues variaient de 0,03 pour mille au Nunavut en 2015-2016 à 19,66 pour mille au Yukon en 2015-2016.

7. Comme nous l'avons mentionné dans la section de la méthodologie, les bureaux de la statistique du Québec et de la Colombie-Britannique fournissent leurs estimations les plus récentes des naissances et des décès à Statistique Canada. Ces chiffres servent à produire les estimations provisoires.
8. Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée pour estimer la migration interprovinciale, veuillez-vous référer au chapitre 7 de la publication 91-528-X au catalogue.

Contribution des composantes à la somme des erreurs de précocité

Les estimations agrégées des erreurs de précocité peuvent produire un « effet de compensation », c'est-à-dire que les erreurs de précocité négatives associées à une composante pourraient neutraliser les erreurs positives associées à une autre composante. Il est possible d'analyser la contribution de chaque composante à la somme des erreurs de précocité sans effet de compensation en utilisant les valeurs absolues des erreurs de précocité. On calcule l'erreur de précocité absolue moyenne en pourcentage de la composante en divisant l'erreur absolue moyenne de la composante par la somme des erreurs et en exprimant le résultat en pourcentage. Dans le cas qui nous intéresse, l'erreur de précocité absolue moyenne selon la composante correspond à la moyenne des erreurs de précocité absolues pour la période allant de 2011-2012 à 2015-2016, soit la dernière période de 5 ans au cours de laquelle les erreurs de précocité annuelles de toutes les composantes sont disponibles.

Au niveau national, entre 2011-2012 et 2015-2016, l'erreur de précocité absolue moyenne de la composante de l'émigration totale[9] est celle qui a le plus contribué à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes (55,16 %), suivie des erreurs associées aux décès (17,81 %) et aux naissances (17,23 %). L'immigration et le solde des résidents non permanents contribuaient chacun à moins de 8,00 % de la somme des erreurs de précocité absolues moyennes (voir le tableau explicatif 3).

Tableau explicatif 3
Part de l'erreur de précocité moyenne absolue des composantes, 2011-2012 à 2015-2016, Canada, provinces et territoires

	Naissances	Décès	Immigration	Émigration totale[1]	Solde des résidents non permanents	Solde de la migration interprovinciale	Total
				percent			
Canada	17,23	17,81	2,69	55,16	7,12	0,00	100,00
Terre-Neuve-et-Labrador	8,63	4,68	0,25	8,09	4,26	74,09	100,00
Île-du-Prince-Édouard	7,89	11,12	0,63	11,99	9,60	58,77	100,00
Nouvelle-Écosse	9,13	10,83	0,84	15,81	7,85	55,55	100,00
Nouveau-Brunswick	8,75	21,12	0,80	21,77	7,07	40,49	100,00
Québec	3,50	3,54	1,90	55,44	10,30	25,31	100,00
Ontario	14,60	16,54	1,00	39,64	16,24	11,98	100,00
Manitoba	12,62	10,88	3,12	24,11	7,28	41,99	100,00
Saskatchewan	8,74	7,56	1,60	19,28	14,38	48,44	100,00
Alberta	8,52	4,32	0,96	12,89	17,42	55,89	100,00
Colombie-Britannique	1,27	2,00	1,40	23,87	18,74	52,72	100,00
Yukon	8,39	4,26	0,22	16,31	3,10	67,72	100,00
Territoires du Nord-Ouest	4,12	2,20	0,22	6,32	3,10	84,05	100,00
Nunavut	4,83	3,82	0,00	5,22	1,45	84,67	100,00

1. L'émigration totale comprend l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Au niveau provincial et territorial, la contribution des différentes composantes à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes variait d'une région à l'autre du pays. Le solde migratoire interprovincial est la composante qui a eu l'incidence la plus marquée sur la somme des erreurs de précocité absolues moyennes dans onze des treize provinces et territoires, sa contribution variant de 40,49 % au Nouveau-Brunswick à 84,67 % au Nunavut. Au Québec (55,44 %) et en Ontario (39,64 %), c'est l'émigration totale qui expliquait la plus grande part de l'erreur de précocité (voir le tableau explicatif 3).

Par ailleurs, l'immigration a eu le moins d'incidence sur la somme des erreurs de précocité absolues moyennes dans toutes les provinces et tous les territoires, à une exception près. En Colombie-Britannique, les naissances représentaient la plus petite part de la somme des erreurs de précocité absolues moyennes (1,27 %). Pour le reste des provinces et des territoires, la contribution de l'immigration à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes était de 3,12 % ou moins.

9. La somme des erreurs de précocité absolues moyennes pour l'émigration totale comprend les pourcentages d'erreur absolue moyenne pour l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre l'estimation postcensitaire définitive, au jour du recensement, et l'estimation de la population du recensement rajustée pour le sous dénombrement net du recensement (SDNR)[1]. Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de trois sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement de départ (2011) et du recensement de fin de période (2016) ainsi que les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR[1]. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe. Pour le moment, seule l'erreur de la population totale par province et territoire est disponible.

Le tableau explicatif 4 présente les estimations démographiques postcensitaires au 10 mai 2016, les chiffres censitaires rajustés pour le SDNR1 et les erreurs en fin de période pour le Canada, les provinces et les territoires pour les recensements de 2001 à 2016.

À l'échelle canadienne, l'erreur en fin de période était estimée à 110 310 ou 0,31 % en 2016. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'erreur de 2011 (0,42 %).

Les estimations démographiques ont surestimé la population de huit provinces, un territoire et l'ensemble du pays. Cinq provinces ont enregistré des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %. De ces endroits, seule la population estimée de la Colombie-Britannique différait de celle du recensement rajusté de plus de 2 % (-2,07 %). En 2011, quatre provinces et deux territoires affichaient des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %.

En considérant la variance du SDNR, il est possible d'identifier les erreurs en fin de période qui sont statistiquement significatives. Le tableau explicatif 4 présente les résultats de cette analyse.

L'erreur en fin de période est statistiquement significative pour le Canada et sept provinces. Ceci signifie que les estimations démographiques ont significativement surestimé ou sous-estimé la population de ces endroits. Comme il a été mentionné précédemment, ces résultats proviennent à la fois de la variabilité de la mesure de l'erreur nette de couverture et des erreurs des composantes de l'accroissement démographique. Parmi ces dernières, la migration interprovinciale et l'émigration sont les composantes les plus associées à l'erreur en fin de période.

Tableau explicatif 4
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2016

	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR[1]	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR[2]	Valeur t[3]
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
Géographie	nombre			pourcentage	nombre	
2016						
Canada	**36 139 555**	**36 029 245**	**110 310**	**0,31**	**43 844**	**2,52**
Terre-Neuve-et-Labrador	530 465	529 490	975	0,18	2 015	0,48
Île-du-Prince-Édouard	149 116	146 371	2 745	1,88	870	3,16
Nouvelle-Écosse	948 080	941 407	6 673	0,71	3 042	2,19
Nouveau-Brunswick	756 736	762 836	-6 100	-0,80	2 777	-2,20
Québec	8 297 802	8 211 537	86 265	1,05	20 613	4,18
Ontario	13 902 359	13 841 676	60 683	0,44	33 316	1,82
Manitoba	1 313 904	1 310 260	3 644	0,28	4 829	0,75
Saskatchewan	1 145 156	1 133 196	11 960	1,06	4 651	2,57
Alberta	4 231 285	4 187 186	44 099	1,05	13 530	3,26
Colombie-Britannique	4 745 041	4 845 444	-100 403	-2,07	16 561	-6,06
Yukon	37 927	38 244	-317	-0,83	191	-1,66
Territoires du Nord-Ouest	44 667	44 725	-58	-0,13	257	-0,23
Nunavut	37 017	36 873	144	0,39	229	0,63

Tableau explicatif 4
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2016

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR[1]	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR[2]	Valeur t[3]
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
	nombre			pourcentage	nombre	
2011						
Canada	**34 417 759**	**34 273 205**	**144 554**	**0,42**	**57 546**	**2,51**
Terre-Neuve-et-Labrador	513 622	524 728	-11 106	-2,12	2 912	-3,81
Île-du-Prince-Édouard	145 759	143 590	2 169	1,51	923	2,35
Nouvelle-Écosse	948 457	943 638	4 819	0,51	5 346	0,90
Nouveau-Brunswick	756 547	755 101	1 446	0,19	3 335	0,43
Québec	7 968 651	7 993 123	-24 472	-0,31	23 660	-1,03
Ontario	13 345 467	13 236 621	108 846	0,82	44 121	2,47
Manitoba	1 251 999	1 230 574	21 425	1,74	6 104	3,51
Saskatchewan	1 055 858	1 063 729	-7 871	-0,74	6 306	-1,25
Alberta	3 774 557	3 777 935	-3 378	-0,09	18 046	-0,19
Colombie-Britannique	4 543 807	4 491 451	52 356	1,17	19 494	2,69
Yukon	35 356	35 253	103	0,29	303	0,34
Territoires du Nord-Ouest	44 139	43 439	700	1,61	323	2,17
Nunavut	33 540	34 023	-483	-1,42	608	-0,79
2006						
Canada	**32 553 799**	**32 521 670**	**32 129**	**0,10**	**53 926**	**0,60**
Terre-Neuve-et-Labrador	508 874	510 515	-1 641	-0,32	2 710	-0,61
Île-du-Prince-Édouard	137 746	137 754	-8	-0,01	701	-0,01
Nouvelle-Écosse	933 692	938 020	-4 328	-0,46	4 885	-0,89
Nouveau-Brunswick	748 737	746 056	2 681	0,36	3 105	0,86
Québec	7 644 701	7 623 482	21 219	0,28	24 077	0,88
Ontario	12 657 808	12 641 497	16 311	0,13	41 363	0,39
Manitoba	1 176 744	1 182 731	-5 987	-0,51	6 469	-0,93
Saskatchewan	987 706	991 490	-3 784	-0,38	4 805	-0,79
Alberta	3 357 637	3 408 975	-51 338	-1,51	16 091	-3,19
Colombie-Britannique	4 296 518	4 235 151	61 367	1,45	16 591	3,70
Yukon	31 146	32 177	-1 031	-3,20	194	-5,31
Territoires du Nord-Ouest	42 160	43 084	-924	-2,14	236	-3,92
Nunavut	30 330	30 738	-408	-1,33	176	-2,32
2001						
Canada	**31 016 011**	**30 966 063**	**49 948**	**0,16**	**44 749**	**1,12**
Terre-Neuve-et-Labrador	533 712	522 331	11 381	2,18	1 782	6,39
Île-du-Prince-Édouard	138 102	136 619	1 483	1,09	775	1,91
Nouvelle-Écosse	941 533	932 528	9 005	0,97	4 170	2,16
Nouveau-Brunswick	754 180	749 593	4 587	0,61	3 555	1,29
Québec	7 390 137	7 390 359	-222	0,00	21 033	-0,01
Ontario	11 873 643	11 862 355	11 288	0,10	33 472	0,34
Manitoba	1 149 561	1 150 596	-1 035	-0,09	5 423	-0,19
Saskatchewan	1 016 762	1 000 745	16 017	1,60	4 333	3,70
Alberta	3 051 245	3 049 641	1 604	0,05	11 308	0,14
Colombie-Britannique	4 068 196	4 072 543	-4 347	-0,11	15 598	-0,28
Yukon	29 737	30 097	-360	-1,20	372	-0,97
Territoires du Nord-Ouest	41 152	40 655	497	1,22	362	1,37
Nunavut	28 051	28 001	50	0,18	411	0,12

1. Le sous-dénombrement net du recensement inclut les réserves indiennes partiellement dénombrées.

2. Le sous-dénombrement net du recensement exclut les réserves indiennes partiellement dénombrées.

3. Une erreur en fin de période dont la valeur t est supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Notes explicatives pour les tableaux

Tableau explicatif 7
Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Année	Population en début de période	Accroissement naturel	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration internationale	Solde de la migration totale	Écart résiduel	Accroissement total
2000-2001	ID	D	D	D	D	D	D
2001-2002	ID	D	D	D	D	D	D
2002-2003	ID	D	D	D	D	D	D
2003-2004	ID	D	D	D	D	D	D
2004-2005	ID	D	D	D	D	D	D
2005-2006	ID	D	D	D	D	D	D
2006-2007	ID	D	D	D	D	D	D
2007-2008	ID	D	D	D	D	D	D
2008-2009	ID	D	D	D	D	D	D
2009-2010	ID	D	D	D	D	D	D
2010-2011	ID	D	D	D	D	D	D
2011-2012	ID	D	D	D	D	D	D
2012-2013	ID	D	D	D	D	D	D
2013-2014	ID	D	D	D	D	D	D
2014-2015	ID	D	D	D	D	D	D
2015-2016	ID	D	D	D	D	D	D
2016-2017	PD	R	D	R	R	...	R
2017-2018	PR	P	P	P	P	...	P
2018-2019	PP	...	...	...	...	...	...
Modifiées depuis[1]	2001-2002	2010-2011	2016-2017	2001-2002	2001-2002	2000-2001	2000-2001

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Modifiées depuis indique l'année à partir de laquelle les données ont été révisées depuis la dernière diffusion. Les données de la dernière année n'ont pas été modifiées puisqu'elles sont diffusées pour la première fois.

Note(s) : D : Estimations définitives. ID : Estimations intercensitaires définitives. PD : Estimations postcensitaires définitives. R : Estimations mises à jour. PR : Estimations postcensitaires mises à jour. P : Estimations provisoires. PP : Estimations postcensitaires provisoires.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau explicatif 8
Estimations annuelles des composantes de l'accroissement démographique

Année	Naissances	Décès	Entrants	Sortants	Immigrants	Émigrants	Émigrants de retour	Solde de l'émigration temporaire	Solde de résidents non permanents	Écart résiduel
2000-2001	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2001-2002	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2002-2003	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2003-2004	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2004-2005	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2005-2006	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2006-2007	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2007-2008	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2008-2009	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2009-2010	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2010-2011	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2011-2012	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2012-2013	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2013-2014	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2014-2015	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2015-2016	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2016-2017	R	R	D	D	D	R	R	R	R	...
2017-2018	P	P	P	P	P	P	P	P	P	...
Modifiées depuis[1]	2013-2014	2010-2011	2016-2017	2016-2017	2010-2011	2001-2002	2001-2002	2001-2002	2001-2002	2000-2001

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Modifiées depuis indique l'année à partir de laquelle les données ont été révisées depuis la dernière diffusion. Les données de la dernière année n'ont pas été modifiées puisqu'elles sont diffusées pour la première fois.

Note(s) : D : Estimations définitives. R : Estimations mises à jour. P : Estimations provisoires.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Appendice A – Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total
Variation de l'effectif d'une population entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel
Variation de l'effectif d'une population entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge
Âge au 1er juillet.

Âge médian
L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen
L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Année
À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte
Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique
Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès et migrations sont des composantes qui altèrent soit l'effectif de la population totale, soit sa composition selon l'âge et le sexe.

Coefficient de Sprague
Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Couverture du recensement
Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Écart résiduel
Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des estimations intercensitaires de la population entre deux dates et celui obtenu par la somme des composantes pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les mois de la période quinquennale concernée.

Émigrant
Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente. Lorsque le mot est utilisé seul, il renvoie à l'émigration permanente de la personne, soit à une rupture des liens de résidence avec le Canada et à l'acquisition de la résidence permanente dans un pays étranger.

Émigrant de retour
Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays.

Erreur de précocité
Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par la population postcensitaire de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur en fin de période
Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

a. **Postcensitaire :** Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.
b. **Intercensitaire :** Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Génération
Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Immigrant
Dans le cadre de cette publication, les termes immigrant, immigrant reçu et résident permanent répondent à une seule et même définition. Un immigrant réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance.

Migration internationale
La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour**, le **solde de l'émigration temporaire** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interprovinciale
La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Population
La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique
La somme des populations âgées de **0 à 14 ans** et de **65 ans et plus** que l'on rapporte sur la population âgée de **15 à 64 ans**.

Rapport de masculinité
Rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif de sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Résident non permanent
Un résident non permanent est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent.

Solde de la migration internationale
Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants** + **émigrants de retour** + **solde des résidents non permanents** – (**émigrants** + **solde de l'émigration temporaire**).

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale
Somme des soldes de la **migration internationale** et **interprovinciale**.

Solde de l'émigration temporaire
Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde des résidents non permanents
Le solde des **résidents non permanents** représente la variation du nombre de résidents non permanents entre deux dates.

Statistiques de l'état civil
Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux
Rapport du nombre d'événements estimés de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration, etc. Les taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et t+1 à la **population** moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net du recensement de la population : Différence entre le taux de sous-dénombrement et le taux de surdénombrement.

Vieillissement démographique
Accroissement de la **proportion des personnes âgées** au sein d'une population.

Appendice B – Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2016 rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2016 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2016, nº 98-501-X au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2018.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2018.

Naissances et décès

Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Statistique Canada, Division de la démographie, nº 91-215-X au catalogue, annuel.

Naissances
Taux de fécondité de 2016 calculés à partir des naissances selon le groupe d'âge de la mère de la Division de la statistique de la santé appliqués aux estimations de la population féminine selon le groupe d'âge en début de trimestre. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les naissances ont été fournies par leur agence statistique respective.

Décès
Taux de mortalité de 2016 calculés à partir des décès selon le groupe d'âge et sexe de la Division de la statistique de la santé appliqués aux estimations de la population selon le groupe d'âge et sexe en début de trimestre. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les décès ont été fournis par leur agence statistique respective.

Immigration

Données établies à partir des fichiers des immigrants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus le 21 août 2018.

Émigration

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est celle de 2015-2016;
- données fiscales calculées à partir du fichier T1FF fourni par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada. La dernière année utilisée est celle de 2015-2016;
- données américaines du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». La dernière année utilisée est celle de 2015-2016;
- données sur le nombre d'émigrants adultes et enfants tirées du fichier T1FF pour la distribution provinciale des adultes. La dernière année utilisée est celle de 2015-2016;
- Pour les estimations subséquentes à 2015-2016, on a :
    - Calculé le quotient d'émigration de 2015-2016 pour le Canada;
    - Appliqué ce quotient à la population du Canada au 1er juillet du début de la période à estimer;
    - Le nombre d'émigrants pour le Canada a été réparti par province et territoire selon la distribution provinciale de 2015-2016;
    - Ces données ont été réparties par mois selon la saisonnalité de l'émigration de la province ou du territoire de l'année 2015-2016.

Émigration de retour

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est celle de 2015-2016;
- Pour les estimations subséquentes à 2015-2016, on a :
    - Calculé le quotient d'émigration de retour de 2015-2016 pour le Canada;
    - Appliqué ce quotient à la population du Canada au 1er juillet du début de la période à estimer;
    - Le nombre d'émigrants de retour pour le Canada a été réparti par province et territoire selon la distribution provinciale de 2015-2016;
    - Ces données ont été réparties par mois selon la saisonnalité de l'émigration de retour de la province ou du territoire de l'année 2015-2016.

Solde de l'émigration temporaire

Pour la période intercensitaire, les données sont produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données tirées des fichiers de la Contre-vérification des dossiers (CVD) du Recensement de 2016;
- Recensement de 2016 – Question sur le lieu de résidence 5 ans auparavant;
- estimations des émigrants de retour pour la période intercensitaire 2011 à 2016;
- Pour les estimations postcensitaires, on a :
    - Calculé le quotient du solde de l'émigration temporaire de 2015-2016 pour le Canada;
    - Appliqué ce quotient à la population du Canada au 1er juillet du début de la période à estimer;
    - Le solde estimé pour l'année est réparti mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration;
    - Les données mensuelles sont ensuite réparties par provinces et territoires selon la distribution des données intercensitaires.

Solde de résidents non permanents

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) de l'IRCC sur les détenteurs de permis/autorisations et sur les revendicateurs du statut de réfugié, selon les fichiers du 21 août 2018. Les données du solde de juillet 2001 à juin 2011 ont été révisées en utilisant les fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL) du 19 août 2015.

Migration interprovinciale

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les :

- données rajustées des enfants migrants du programme de l'ACE de l'Agence du revenu du Canada (ARC);
- facteurs ($_{i}$G) correspondant au rapport du taux de migration de l'ensemble des enfants au taux de migration des enfants inscrits au programme de l'ACE calculés à partir des données fiscales de 2016-2017;
- facteurs ($_{jk}$F) permettant de dériver la migration des adultes et correspondant au rapport entre le taux de migration des adultes à celui des enfants, calculés à partir de la moyenne des données fiscales de 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Note : Dû au changement de la méthodologie, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de faire la somme des entrants ou des sortants interprovinciaux afin d'obtenir une période de temps différente (par exemple la somme des estimations trimestrielles n'égale pas les estimations annuelles). Cette méthode a été appliquée à partir de juillet 2011.

Produits connexes

Publications

91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-214-X	Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Tableaux

17-10-0005-01	Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe
17-10-0006-01	Estimations des décès, par âge et sexe, annuelles
17-10-0008-01	Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles
17-10-0009-01	Estimations de la population, trimestrielles
17-10-0014-01	Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0015-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0016-01	Estimations des naissances, par sexe, annuelles
17-10-0020-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles
17-10-0021-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, annuelles
17-10-0022-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, annuelles
17-10-0040-01	Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles
17-10-0060-01	Estimations de la population au 1er juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe
17-10-0045-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, trimestrielles
17-10-0061-01	Estimations du nombre de familles de recensement au 1er juillet
17-10-0059-01	Estimations des composantes de l'accroissement naturel, trimestrielles
13-10-0708-01	Décès, selon le mois
13-10-0709-01	Décès, selon le groupe d'âge et le sexe
13-10-0415-01	Naissances vivantes, selon le mois
13-10-0416-01	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère

Enquêtes

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3233	Statistique de l'état civil - Base de données sur les décès
3601	Estimations de la population totale, Canada, les provinces et les territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3606	Estimations du nombre de familles de recensement pour le Canada, les provinces et les territoires